



Le Colonel de St.-Joseph.



VIE
D'AGRICOLA.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT.

Hommage de l'auteur

VIE
D'AGRICOLA.

TRADUCTION DE TACITE.

PAR UN OFFICIER DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR.



A PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT, LIBRAIRE,
IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, N° 24.

1819.

THE
BIBLIOPHILE

OF THE



1857

NEW YORK: PUBLISHED BY

W. H. BROWN, 10 NASSAU ST.

TRADUCTION

DE

LA VIE D'AGRICOLA.

C'ÉTAIT un usage consacré chez nos ancêtres que de transmettre à la postérité le tableau fidèle des actions et des mœurs des hommes illustres ; et cet usage, notre siècle, malgré sa coupable insouciance, l'a fait revivre en faveur de ces grands caractères, dignes de triompher de ce fléau commun aux plus vastes empires comme aux moindres états, l'ignorance de la vertu, ou l'envie qu'elle inspire. Chez nos pères, dira-t-on, cette vertu était plus commune, et il y avait plus d'occasions de s'illustrer. Aussi les plus distingués d'entre eux par les productions de l'esprit, également étrangers aux condescendances de la flatterie, ou aux calculs ambitieux de l'amour-propre, se plurent à perpétuer le souvenir des actions vertueuses, sans autre mobile que ce sentiment honorable de bienveillance dont une conscience pure aime à faire hommage à la vertu. Plusieurs même pensèrent qu'il y

avait, non pas orgueil, mais noble confiance en ses mœurs, à se faire son propre historien. C'est ce que firent Rutilius et Scaurus (1), sans que leurs contemporains songeassent à leur en faire un reproche, ou à soupçonner leur bonne foi; tant il est vrai qu'il n'y a pas de plus justes appréciateurs de la vertu que les siècles qui la voient enfanter sans efforts.

Pour moi (A), qui vais écrire la vie d'un homme qui n'existe plus, si je réclame l'indulgence de mon lecteur, c'est que je sais que je vais être forcé de le ramener sur des temps cruels et funestes aux gens de bien.

Naguère (B) nous lisions encore l'arrêt fatal d'Arulenus Rusticus et d'Herrennius Senecion (2). Quel fut leur crime? d'avoir loué Petus Thraséa et Priscus Helvidius. Ce n'est point assez de sévir contre les auteurs, on livre leurs écrits au ministère des triumvirs (3). Au milieu du Forum, dans le lieu même des comices, il faut que la flamme consume ces monuments du génie. Se flattait-on d'étouffer dans ces flammes, et la voix du peuple romain, et la liberté du sénat, et la conscience du genre humain? On exile les professeurs de la sagesse, les beaux-arts même sont bannis, de peur qu'il ne survive quelque trace, non d'urbanité, mais de civilisation. Nous avons certes, donné un grand exemple de patience; et si les temps anciens ont vu les excès de la liberté, nous autres, nous avons subi les derniers avi-

lissements de l'esclavage. La plus cruelle inquisition nous ravit tout commerce social ; et nous eussions sans doute perdu la mémoire avec la voix, s'il eût été aussi-bien en notre pouvoir d'oublier que de nous taire.

Enfin nous respirons (C) : l'aurore de cet heureux siècle a déjà vu César Nerva concilier ce qui jusques alors avait paru incompatible, je veux dire le trône et la liberté. Tous les jours la prospérité de l'empire s'accroît sous les auspices de Nerva Trajan ; et ces mots, sécurité publique, cessant d'être un vain emblème de notre espoir et de nos vœux, sont devenus l'expression de ces mêmes vœux accomplis. Mais c'est le propre de cette triste nature humaine, que le mal y marche à pas de géant, et que le remède ne se traîne que de loin sur ses traces ; et de même qu'un instant suffit à la destruction des corps qui ne reçoivent que lentement leurs accroissemens successifs, de même on opprime facilement le génie, de même on étouffe facilement l'amour de l'étude et des arts, et un long temps s'écoule avant qu'on ait pu les ranimer. Insensiblement les douceurs de la paresse se font sentir à tous ; et cette oisiveté, d'abord odieuse, finit par devenir aimable. Que sera-ce donc si, pendant quinze années, espace énorme dans notre fugitive existence, la cruauté du prince a choisi ses victimes dans l'élite de la nation, tandis que d'autres payaient le tribut à la nature ? Qui sommes-nous, nous faible

portion qui leur avons survécu, et que ce vide de tant d'années, pour ainsi dire retranchées de notre carrière, semble avoir fait survivre à nous-mêmes? Nous avons marché, les jeunes gens vers la vieillesse, les vieillards vers le dernier terme de la vie, à travers un silence non interrompu. Aussi ne demanderait-on point d'éloquence à qui tenterait de nous retracer dans le même cadre (D) l'image de notre servitude passée et celle de notre bonheur présent. Mais en ce moment je me bornerai à rendre hommage aux vertus de mon beau-père Agricola; et ce qu'on serait tenté de refuser au mérite de l'ouvrage, on l'accordera peut-être à la piété filiale qui l'aura dicté.

An de
Rome 792.
J.-C. 39.

Cneius Julius Agricola (4) naquit dans l'ancienne et illustre colonie de Forum Julii (a). Ses aïeux paternel et maternel avaient été intendants des Césars (5), charge qui tenait à la noblesse équestre. Julius Græcinus (6), son père, de l'ordre sénatorien, célèbre comme orateur et comme philosophe, dut à ses vertus la haine de l'empereur Caius (b), et paya de sa tête le refus de se porter accusateur de Marcus Silanus (7). Il eut pour mère Julia Procilla, femme d'une rare pureté de mœurs. Son enfance fut entourée par elle des plus tendres soins; et ce fut sous les yeux de

(a) Fréjus.

(b) Caligula.

cette excellente mère qu'il fit ses premières études. Son heureux naturel, qui l'éloignait des séductions du vice, se fortifia de plus en plus par le long séjour qu'il fit à Marseille. Cette ville réunissait à la politesse des Grecs la sage économie de la province. Il y vint de très-bonne heure pour y étudier les belles-lettres. Souvent il m'a répété que dans sa première jeunesse il se fût livré à la philosophie avec un emportement qui ne convenait ni à un sénateur ni à un Romain, si sa mère n'eût sagement tempéré sa fougue et son effervescence; tant cette ame élevée se sentait entraînée de bonne heure vers les illusions de la gloire. Bientôt l'âge et la réflexion le calmèrent; et, ce qu'il y a de plus difficile, il conserva cette sobriété de sagesse qui connaît une juste mesure même dans le bien.

Ce fut en Bretagne qu'il fit ses premières armes, sous Suétonius Paulinus, général d'un grand mérite et d'une grande simplicité de mœurs. Paulinus le reçut dans sa maison, et l'honora de sa familiarité. L'exemple des autres jeunes gens ne fut point une loi pour Agricola. La plupart ne voient dans le métier des armes qu'un état de licence ou de dissipation, et traînant de débauches en débauches un vain titre de tribun, ne rapportent de l'armée que l'impéritie la plus complète. Pour lui, il s'appliqua à connaître la province et à se faire connaître de l'armée. Toujours occupé de s'instruire auprès des hommes

An de
Rome 812.
J.-C. 59.

les plus éclairés, et de se former sur les meilleurs modèles ; ne briguant jamais un poste par jactance ; n'en sachant jamais refuser un par crainte ; il ne montra pas moins de circonspection que de zèle dans l'accomplissement de ses devoirs.

Il ne pouvait trouver une plus belle occasion de se mettre en évidence. Nos affaires en Bretagne n'avaient, en aucun temps, été dans une position aussi critique. Les vétérans, avaient été massacrés, nos colonies incendiées, la communication coupée entre nos armées. D'abord on combattit pour le salut, bientôt ce fut pour la victoire. Bien que ces événements heureux fussent le résultat des dispositions du chef, et que la gloire en rejaillit sur lui seul, le jeune Agricola sentit que ses connaissances s'étaient accrues, et son ame se remplit du plus vif desir de s'illustrer : passion funeste dans un temps (a) où toute illustration était suspecte, et où il n'y avait pas moins de danger d'avoir une grande qu'une mauvaise réputation.

De là il revint à Rome et se mit sur les rangs de ceux qui aspiraient aux magistratures. Ce fut alors qu'il épousa Domitia Decidiana, femme d'une grande naissance : cette alliance lui était aussi honorable qu'utile à ses projets d'élévation. Ils donnèrent constamment l'exemple de la plus parfaite union, et de la tendresse fondée sur la

(a) Règne de Néron.

préférence réciproque la plus touchante : harmonie étonnante pour celui-là seul qui ne sent pas qu'une femme vertueuse est un objet aussi aimable qu'une femme dépravée est un être odieux (E).

Dans la répartition des charges, le sort lui donna la questure d'Asie, et à Salvianus Titianus (8) le proconsulat de la même province ; mais ni l'aspect d'une province riche et résignée aux concussions, ni l'avidité d'un proconsul disposé à couvrir d'un voile mutuel de communes malversations, ne purent corrompre le questeur. Ce fut alors qu'il lui naquit une fille, comme pour le consoler de la perte d'un fils que la mort devait lui ravir immédiatement.

De sa questure au tribunat du peuple, et l'année même de son tribunat, il vécut dans le repos et la retraite. Il avait bien jugé que, sous le règne de Néron, l'inertie était une véritable sagesse. Il fut le même dans sa préture ; et, comme il ne lui échut point de juridiction (9), il lui fut permis de garder le silence. Il donna ses jeux, et satisfit à ce qui lui était imposé de vaine représentation, avec autant de grandeur que de simplicité ; en s'interdisant le faste, il ne fit que répondre à ce que l'on attendait de son caractère.

Peu après, se trouvant désigné par Galba pour faire la recherche des trésors dont les temples avaient été dépouillés sous Néron, il y mit tant

de zèle et d'activité qu'au moins la république n'eut à déplorer que les seuls sacrilèges du dernier souverain.

An de
Rome 822.
J.-C. 69.

L'année suivante le frappa d'un coup bien sensible à son cœur et funeste à sa fortune. La flotte d'Othon, qu'aucune force militaire ne contenait, porta ses ravages sur le territoire des Intuméliens, habitants d'une partie de la Ligurie. La mère d'Agricola y fut tuée dans ses terres, et ses riches possessions, qui avaient été cause de sa mort, furent dévastées. Il s'était empressé de partir pour lui aller rendre les derniers devoirs, lorsqu'il apprit, par un courrier extraordinaire, que Vespasien annonçait ouvertement ses prétentions à l'empire. Aussitôt il se déclara pour lui.

An de
Rome 823.
J.-C. 70.

Cependant le nouvel empereur n'était pas encore à Rome : Mutien gouvernait en son nom la ville et la république. Domitien, trop jeune alors, ne voyait dans la fortune de son père que l'impunité assurée à ses excès. Mutien chargea d'abord Agricola de faire des levées. Celui-ci s'acquitta de cette mission avec la fermeté et l'intégrité qui lui étaient propres. Après, il l'envoya en Bretagne prendre le commandement de la vingtième légion qui avait été des dernières à prêter le serment au nouveau César. Le prédécesseur d'Agricola était accusé d'y avoir soufflé un esprit de sédition. Des personnages consulaires n'avaient pu la ramener à l'obéissance. Le légat du prétoire, soit inhabileté personnelle, soit obstination de la

part du soldat, n'avait pas été plus heureux. Il était donc tout-à-la-fois choisi comme successeur d'un officier sans énergie, et comme vengeur de la discipline outragée; mais, par une modération et une modestie bien rares, il aima mieux paraître avoir trouvé chacun dans son devoir que de se faire aux yeux du prince un mérite d'avoir eu quelqu'un à y faire rentrer.

Vectius Bolanus gouvernait alors la Bretagne, et peut-être avec un peu de mollesse, ce qui n'était nullement convenable dans une province belliqueuse et remuante. Agricola, disposé à agir avec plus de vigueur, crut devoir contenir son zèle dans les bornes de l'obéissance. Il ne voulait point porter ombrage à son chef, et savait ce que l'honneur permet de concessions utiles à la supériorité du rang (F).

Bientôt Petilius Cevalis, personnage consulaire, vint prendre le commandement. Ses vertus laissaient le champ libre à une noble imitation (G). Agricola, d'abord admis au partage de ses travaux et de ses dangers, finit par se trouver associé à sa gloire. Souvent, pour éprouver ses talents, le général lui donnait de forts détachements à commander. L'heureuse issue de ces entreprises l'engageait à lui confier des corps plus considérables. Agricola avait la sagesse de n'en pas tirer vanité, et attribuait tout le succès aux ordres et aux dispositions du chef, dont il ne prétendait être que le ministre et l'organe. Ce fut

ainsi que, par ses talents dans l'obéissance, par sa modestie dans ses discours, il sut se mettre à l'abri de l'envie, sans être exclus de la gloire qui lui appartenait.

A son retour à Rome, Vespasien, mis aujourd'hui au rang des dieux, l'aggréga au corps des patriciens, et de plus lui donna le gouvernement de la province d'Aquitaine (10). C'était un des plus importants de l'empire; et celui à qui il était confié, avait l'espérance fondée du consulat.

On croit communément les militaires peu propres aux débats judiciaires, parce que leur jurisprudence, plus en action et moins entortillée, n'a pas besoin des subtilités qui triomphent si souvent dans notre Forum. Mais Agricola doué d'un jugement sûr, ne parut point déplacé, ni même embarrassé au milieu des gens de loi. Il savait faire la part des occupations et des délassements. Devait-il paraître à une conférence ou dans un tribunal (H), il y portait la gravité, l'application, la sévérité nécessaires, plus souvent une heureuse disposition à l'indulgence. Avait-il satisfait à ses fonctions, il n'y avait plus en lui d'homme en place. On n'avait point à craindre de trouver ce visage sombre, cette dureté, cette morgue arrogante, que peu d'hommes publics savent dépouiller. Jamais cependant le désir de plaire ne lui fit rien perdre de son autorité, ni sa sévérité rien de l'amour qu'on lui portait. Louer en ce grand homme son désintéressement, sa

tempérance et sa modestie, ce serait lui faire injure. Je dirai seulement qu'il ne se permit pas même cette petite ostentation de vertus, que peu d'honnêtes gens refusent au soin de leur réputation. Eloigné de toute jalousie envers ses collègues, de toute contestation avec les intendants, il pensait que dans de pareils débats le triomphe était sans gloire, et qu'une honte certaine y suivait la défaite.

Il resta près de trois années dans son gouvernement d'Aquitaine, et revint flatté de l'espoir du consulat. L'opinion publique le désignait aussi pour le commandement de la Bretagne; non que ses discours autorisassent de telles conjectures, mais seulement parce qu'on l'en jugeait digne. La voix du peuple ne se trompe pas toujours, et fait quelquefois des choix estimables. Il fut en effet nommé consul (a). J'étais jeune alors; il me fiança sa fille, personne d'une grande espérance. Nous fûmes mariés après l'année de son consulat, époque où il reçut le gouvernement de la Bretagne, avec une place dans le collège des pontifes.

An de
Rome 830.
J.-C. 77.

Ce ne sera point pour rivaliser de talent (11) avec les écrivains qui m'ont précédé, que j'en-

(a) Vespasien August. . . 8.	} Coss.
Titus César. 6.	
Domitien César. . . . 6.	} Coss. Subrog.
Cneius Julius Agricola.	

trerai dans quelques détails sur la situation géographique de la Bretagne, et les mœurs de ses habitants; mais, comme ce ne fut que sous Agricola que cette île fut entièrement soumise, j'aurai le mérite de la vérité dans un sujet que mes prédécesseurs, privés de notions exactes, ont été réduits à orner des fleurs de l'éloquence.

La Bretagne, la plus grande des îles que les Romains connaissent, s'étend à l'est vers la Germanie, à l'ouest vers la presqu'île d'Espagne. On peut des Gaules apercevoir ses côtes méridionales; mais au nord il n'y a plus de terre au-delà de cette vaste mer qui bat ses rivages. Titus Livius, parmi les anciens, et plus récemment encore, Fabius Rusticus, tous deux historiens très-éloquents, nous la représentent sous la forme d'un bouclier oblong (J), ou d'une hache à deux tranchants. Cette description (12), qui n'est exacte que pour la partie en-deçà de la Calédonie (a), est appliquée à la totalité de l'île; tandis qu'on eût dû remarquer que les prolongements de cette vaste étendue de côtes se terminent comme en triangle.

Ce fut alors que, pour la première fois, une flotte romaine doubla ce cap, et s'assura que la Bretagne était une île. Alors furent découvertes et soumises les Orcades (b), dont nous ne soup-

(a) L'Ecosse.

(b) Orcades ou Orkney.

çonnions pas même l'existence. Alors fut aperçue Thule (a) (13), ensevelie pour ainsi dire sous la neige et les frimats. Mais on ne trouva plus au-delà qu'une mer immobile résistant aux efforts des rameurs (14). Les vents même ne peuvent l'agiter ; sans doute parce qu'en raison de la cessation du continent et de la plus grande rareté des montagnes sous-marines, causes ordinaires des tempêtes, il faudrait une plus grande force pour mettre en mouvement cette énorme masse d'eau que rien n'interrompt plus.

Assez d'autres se sont occupés d'étudier la nature de l'Océan et les lois de ses mouvements périodiques : ces dissertations m'entraîneraient hors de mon sujet. J'observerai seulement que nulle part la mer ne déploie un empire plus absolu, qu'elle reçoit le tribut de fleuves nombreux, que son flux et reflux n'est pas seulement sensible sur les rivages, mais qu'il s'y fait encore sentir au milieu même des rochers escarpés et des montagnes élevées qu'elle embrasse comme pour en prendre possession.

Quant à l'origine de ces peuples (15), on ignore d'eux, comme de tous les barbares, s'ils sont indigènes ou venus d'autres contrées. La variété des traits distinctifs autorise diverses conjectures. La chevelure rousse et la haute stature des Calédoniens indiquent assez une origine germanique.

(a) Mainland, une des îles Schetland.

L'habitude qu'ont les Siluriens (a) de se peindre le corps (K), leurs cheveux, presque généralement frisés, et leur position par rapport à l'Espagne, donnent lieu de croire qu'ils descendent d'anciens Ibères. Ceux qui sont vis-à-vis de la Gaule ressemblent en tout à ses habitants; soit que la force des habitudes originaires se fasse encore sentir, soit que même sur deux continents séparés ils éprouvent l'influence de leur analogie de position.

Il est d'ailleurs assez vraisemblable de croire que les Gaulois aient passé sur un territoire si voisin d'eux. Leur culte est le même : mêmes superstitions se sont communiquées de l'un à l'autre. Leurs langues diffèrent peu. Chez ces deux peuples, même audace à appeler le danger, même facilité à s'en laisser épouvanter dès qu'il est en présence. Cependant les Bretons ont plus de férocité, sans doute parce qu'une longue paix ne les a point encore énervés. Nous savons tous que les Gaulois ont aussi parcouru leur période d'illustration militaire. Depuis, la mollesse s'introduisit avec le repos, et leur antique valeur s'évanouit avec leur liberté. Il en est arrivé de même aux tribus bretonnes qui ont été les premières soumises : le reste de la nation est encore ce que furent jadis les Gaulois.

(a) Peuples de la principauté de Galles occupant les contrées de Glamorgan, Monmouth, Bruknock, Héréford et Radnor.

La véritable force de leurs armées est dans leur infanterie ; cependant quelques peuplades se servent de chars dans les combats ; mais le poste d'honneur est pour celui qui tient les rênes, ses vassaux (a) combattent à ses côtés.

Autrefois ils obéissaient à des rois ; des princes turbulents les livraient alors aux déchirements des factions. Rien ne nous a été plus utile que ces divisions, dans les guerres que nous avons eues à soutenir contre ces nations valeureuses. A peine deux tribus, ou même deux villes ont-elles pu s'unir contre un même danger. Chacune d'elles combattait à son tour : toutes furent rangées sous un joug commun.

Leur ciel est chargé de brouillards épais qui se résolvent en pluies fréquentes. Le froid n'y est jamais excessif. Les jours y sont beaucoup plus longs que dans la partie du globe que nous habitons ; les nuits, très-claires et si courtes, sur-tout dans le nord de la Bretagne, que la cessation sensible de la lumière et le renouvellement du jour ne sont séparés que par un faible intervalle. Aussi quelques personnes affirment-elles que, quand le ciel est dégagé de nuages, on peut pendant la nuit voir le soleil dans tout son éclat ; qu'il ne se couche ni ne se lève, mais continue sa course sur l'horizon. La raison de ce phénomène est peut-être qu'à cette extrémité

(a) Clientes, cliens.

plane de la terre, les corps ne font point assez d'ombre pour produire les ténèbres, et que la nuit ne pouvant atteindre la terre, reste entre le ciel et les astres (L).

A l'exception de la vigne, de l'olivier, et des productions qui réclament un sol plus réchauffé, cette terre est, pour toutes les autres plantes, susceptible d'une grande fertilité. La végétation y est rapide, mais la maturité tardive. Une cause unique explique cette apparente contradiction : l'humidité excessive du sol et du climat. La Bretagne a dans son sein des mines d'or, d'argent, et de plusieurs autres métaux. Voilà quel était le prix de la victoire. La mer qui baigne ses côtes donne aussi des perles, mais ternes et jaunâtres. On prétend que l'infériorité de ces perles ne tient qu'à la négligence des pêcheurs, qui se bornent en Bretagne à recueillir celles que la mer abandonne sur ses rivages, tandis que dans la mer Rouge (*a*) on les arrache vivantes des rochers auxquels elles sont attachées. J'admettrai plus facilement que cette imperfection est l'ouvrage de la nature que de croire notre avarice en défaut.

Les Bretons supportent patiemment les levées d'hommes, les tributs, et les autres charges de l'empire, pourvu qu'on leur épargne les outrages :

(*a*) Chez les anciens, le nom de mer Rouge s'étendait à toute cette partie de l'océan comprise entre l'Afrique et la presqu'île de l'Inde.

ceux-ci, ils ne les souffrent jamais impunément. Réduits par leurs revers à l'obéissance, ils ne sont point façonnés à l'esclavage.

De tous les Romains, Jules (César) fut le premier qui porta nos armes dans cette province; mais, quelques succès qu'il y ait obtenus, quoi qu'il ait réellement pris possession de ces rivages, on peut dire qu'il a plutôt montré que laissé la Bretagne à ses successeurs. Depuis, nos guerres civiles, et les dissensions de nos plus grands citoyens, tournèrent contre la république le fer de nos légions, la paix revint sans qu'on parût songer à la Bretagne. L'empereur Auguste mettait cette entreprise au nombre de ses projets; Tibère se contenta de dire qu'il se faisait une loi de son exécution. L'empereur Caius (Caligula) eût peut-être tenté d'entrer en Bretagne, sans la versatilité de son esprit, et ses inutiles efforts contre la Germanie. Enfin, Claude s'en occupa sérieusement; il y fit passer des légions et des troupes auxiliaires, et en donna le commandement à Vespasien, que la fortune sembla dès-lors adopter. Les nations vaincues, et les rois captifs, annoncèrent l'homme que s'étaient réservé les destins.

An de
Rome 699
et 700.

Le premier personnage consulaire envoyé dans la nouvelle conquête, fut Aulus Plautius. Après lui, vint Ostorius Scapula (M). Ces deux chefs habiles eurent des succès tels, que la partie la plus voisine du continent fut réduite en province

An de
Rome 796.
J.-C. 43.

romaine. On y établit une colonie de vétérans (a). On donna quelques villes au roi Cogidunus, cet allié dont la réputation de fidélité est parvenue jusqu'à nous. C'était se conformer à l'ancienne politique de la république, pour qui les rois étrangers étaient autant d'instruments de domination. Didius Gallus, qui succéda à Osterius, voulant paraître avoir reculé les bornes de son gouvernement, fit construire quelques châteaux-forts au-delà des limites romaines. Veranius, qui remplaça Didius, mourut dès la première année. Alors Suetonius Paulinus vint prendre le commandement. Deux années de victoires étendirent et affermirent ses conquêtes. Il se crut assuré des nations vaincues, par les garnisons qu'il laissait au milieu d'elles, et pensa à punir l'île de Mona (b), qui fournissait sans cesse des secours aux rebelles. En s'éloignant, le gouverneur offrait aux habitants de la Bretagne une occasion qu'ils résolurent de ne pas laisser échapper. En effet, la crainte disparut avec celui qui l'inspirait. Alors il ne leur resta plus devant les yeux que les maux de la servitude; et du récit mutuel des injures individuellement reçues, ils passent au dernier degré d'exaspération.

« Que nous a valu notre infatigable patience (N) ?
« s'écrient-ils, si ce n'est de nouveaux affronts,

(a) Camalodunum, aujourd'hui Colchester.

(b) Anglesey.

« toujours prodigués dans la mesure de la lâ-
« cheté qui les souffre. Nos aïeux ne devaient
« d'obéissance qu'à un roi. Deux tyrans nous
« tiennent sous le joug : le gouverneur altéré de
« notre sang, l'intendant avide de nos fortunes.
« Leur bonne intelligence ou leurs dissensions
« nous sont également funestes. Les troupes de
« l'un, les satellites de l'autre, se retrouvent au
« milieu des excès. Qu'y a-t-il à l'abri de leurs
« débauches ou de leur cupidité? Dans les com-
« bats, les dépouilles sont le prix de la valeur ;
« mais ici, c'est à une poignée d'hommes sans
« courage comme sans vertu que nous permet-
« tons le pillage de nos maisons, le vol de nos
« enfants, les levées dont ils grossissent ailleurs
« leurs rangs. Savons-nous donc tout souffrir et
« non mourir pour la patrie ? Combien Rome nous
« a-t-elle envoyé de soldats ? Que les Bretons
« sachent calculer leur nombre. La Germanie,
« derrière le rempart, non de l'Océan, mais d'un
« simple fleuve, a déjà secoué le joug. C'est pour
« la patrie, pour nos femmes, pour nos pères,
« qu'il s'agit de combattre. Les Romains n'ont
« d'autre mobile que leur avarice ou leur luxure.
« Si nous avions les vertus de nos ancêtres, nous
« les verrions fuir comme a fui leur illustre
« Jules (César) : ne nous laissons point décou-
« rager par les premiers obstacles. Ayons l'éner-
« gie et la constance qui conviennent à notre
« malheur. Déjà les dieux, qui retiennent dans

« une autre île le général et l'armée, semblent
« prendre pitié des Bretons. Déjà ce qui parais-
« sait le plus difficile est fait : nous avons pu
« délibérer. Hâtons-nous donc de prendre une
« résolution. Il y a moins de péril à exécuter qu'à
« méditer de pareils projets. »

Enflammés par de tels discours, ces peuples courent en foule aux armes, sous les ordres de Boadicée, femme issue du sang de leurs rois, car chez eux il n'y a point de sexe exclu des honneurs du commandement. On poursuit nos soldats isolés, nos garnisons sont enlevées; la colonie même, qu'ils regardent comme le siège de la tyrannie, est envahie. Aucun genre de cruauté n'échappe aux barbares, ivres de victoire et de vengeance.

Si Paulinus, promptement averti, ne se fût hâté d'accourir, c'en était fait pour nous de la Bretagne. Un seul combat rendit la province à son ancienne obéissance. Il ne resta en armes que ceux à qui la conscience de leurs projets de révolte faisait craindre avant tout l'approche du lieutenant. Paulinus vainqueur se montra inexorable. Son inflexible rigueur était celle d'un homme emporté par la vengeance d'une injure personnelle. Il fut rappelé. On lui donna pour successeur Petronius Turpilianus, qu'on jugea devoir être plus accessible à la pitié. En effet, étranger à l'offense, il accueillit plus facilement le repentir; content d'avoir rétabli l'ordre, il

remit, sans l'étendre, la province à Trebellius Maximus. Celui-ci, sans activité, sans aucunes connaissances militaires, maintint cependant la tranquillité par une certaine mollesse d'administration. Sous lui, les barbares apprirent qu'il est des vices dont la séduction nous porte à une coupable indulgence.

Notre inaction trouvait d'ailleurs son excuse dans les guerres civiles auxquelles l'état était alors en proie ; mais le soldat, habitué à l'activité des expéditions, devint séditieux dans l'oisiveté. Trebellius, en butte à leur haine, fut réduit à prendre la fuite. Cependant cette sédition s'apaisa sans effusion de sang : un pacte honteux garantit au soldat l'impunité de sa licence ; au chef avili, la vie et une autorité précaire.

Nos guerres civiles duraient encore lorsque Vettius Bolanus fut envoyé en Bretagne. En de telles circonstances, il n'osa pas tenter de remettre la discipline en vigueur. Même inertie contre l'ennemi, mêmes désordres dans notre camp. Au moins, le doux et paisible Bolanus, toujours disposé à l'indulgence, à défaut d'autorité, s'acquit l'affection générale (O).

Mais dès que Vespasien, maître du reste du monde, se fut fait reconnaître en Bretagne, on y vit paraître des généraux expérimentés et des armées bien disciplinées. Les espérances de l'ennemi s'évanouirent ; et, à l'arrivée de Petilius Cerialis, il connut de nouveau la terreur. Les Bri-

gantes (*a*), qui passent pour la nation la plus considérable de l'île, se virent attaqués; et une suite de combats, à la vérité souvent scellés de beaucoup de sang, nous mit en possession de la plus grande partie de leur territoire.

La gloire de Cerialis pouvait être un fardeau pénible à son successeur. Julius Frontinus le soutint noblement, et parut aussi grand qu'il était permis de l'espérer de sa renommée (P). Il soumit la puissante et valeureuse nation des Silures. Il avait à lutter non moins contre les obstacles de la nature que contre le courage de ses ennemis.

An de
Rome 831.
J.-C. 78.

Tel était l'état de la Bretagne, telle y était la situation de nos affaires, lorsque Agricola y arriva vers la fin de l'été. Les soldats ne songeant plus à la possibilité d'une campagne, se livraient au repos, tandis que les barbares n'attendaient qu'une occasion pour de nouvelles hostilités. Peu de temps avant son arrivée, les Ordoviques (*b*) avaient surpris et taillé en pièces un de nos corps de cavalerie qui avait dépassé leurs frontières (Q). Ce fut là le signal d'un armement général. L'amour de la guerre, et le desir d'éprouver le nouveau gou-

(*a*) Les mêmes que les Northumbres du moyen âge, occupant les comtés de Yorck, Lancastre, Westmoreland, Cumberland et Durham.

(*b*) Peuples de la principauté de Galles, occupant les comtés de Flint, Denbig, Caernavon, Merioneth, Montgommery.

verneur, mirent les armes à la main à ces tribus guerrières. L'été était déjà passé; les troupes, dispersées dans leurs quartiers, se flattaient d'y rester paisibles jusqu'au retour du printemps. Une campagne ouverte aussi tard ne présageait rien d'heureux. L'avis du plus grand nombre était de se borner pour l'hiver à une vigilante défensive. Agricola résolut d'aller au-devant du danger. Avec les vexilles des légions (16) et quelques troupes auxiliaires, il marche aux Ordoviques. Ceux-ci n'osent descendre dans la plaine. Le général forme son armée en face de leur position (R). Toujours lui-même aux premiers rangs, il inspire une ardeur égale à la sienne aux soldats qui le voient affronter les mêmes dangers. Les colonnes romaines gravissent la montagne; l'ennemi est vaincu et presque exterminé. Agricola connaît l'effet moral de la victoire, il a résolu d'en profiter; il veut qu'une pacification générale soit le fruit de ces premiers succès. C'est la conquête de Mona qu'il va tenter; de Mona, que l'insurrection de toute la Bretagne avait forcé Paulinus d'abandonner si précipitamment; mais ce dessein n'a pas été médité à l'avance, et il n'y a pas un bateau de transport pour l'exécuter. La persévérance et le génie du chef y suppléeront. Il choisit, parmi les alliés, ceux que la connaissance des gués et leur habileté naturelle à nager rendent capables de tra-

verser le détroit avec leurs armes et leurs chevaux. Il les débarrasse de tous bagages, et les jette dans l'île avec tant de rapidité que ces insulaires, immobiles de stupeur et d'épouvante, qui ne redoutaient qu'une flotte, et comptaient sur le secours des tempêtes, ne croient plus rien d'impossible ni même de difficile à des hommes qu'un pareil chemin n'effraie pas pour venir au combat. L'île demanda la paix; elle fut entièrement soumise, et l'heureux vainqueur en rapporta les titres de grand et d'illustre. Il est vrai qu'en arrivant dans la province, il n'avait connu d'autres délassements qu'une expédition pleine de dangers; et que c'était ainsi qu'il avait employé le temps que les autres généraux donnent aux vaines cérémonies de leur installation.

Cependant il ne se laissa pas éblouir par d'aussi brillants succès. Il ne donnait à cette glorieuse entreprise, ni le nom de campagne, ni même celui de victoire. Il n'avait, disait-il, que contenu des peuples vaincus. Ses dépêches à l'empereur ne furent point couronnées de lauriers. Tant de réserve ne faisait qu'augmenter sa gloire; et l'on vit quelles espérances devait faire naître celui qui se taisait sur de pareils exploits (S).

Au reste, instruit par l'exemple de ses prédécesseurs, et connoissant l'esprit de sa province, il sentit que ce serait peu que d'avoir triomphé par les armes, s'il laissait subsister la cause de

toutes les rebellions, je veux dire, les outrages jusqu'alors inséparables d'une nouvelle domination.

Dans ce projet d'une réforme universelle, il commença par les siens, et retrancha de sa maison tout faste et toute exigence inutile : opération non moins difficile pour la plupart que le gouvernement d'une province. Aucune branche d'administration ne fut abandonnée à ses esclaves ou à ses affranchis. Les recommandations particulières devinrent sans effet. Les sollicitations des centurions ne suffirent plus pour déterminer le choix ou l'avancement des soldats (17). Sa confiance devenait le prix du mérite réel : rien ne lui échappait, quoiqu'il affectât souvent de ne pas tout voir. Indulgent pour les fautes légères, il était sévère pour les délits graves. Quelquefois cependant à ses yeux un repentir sincère pouvait racheter un châtement mérité ; d'ailleurs il préférait toujours d'éviter à ceux dont il soupçonnait la faiblesse, l'occasion de faillir, que d'être obligé de punir des fautes qui ne pourraient plus se dissimuler.

L'équité qui présida à la répartition des impôts et des contributions en nature, les rendit plus supportables quoiqu'ils eussent été augmentés ; et les peuples soumis se virent délivrés d'une foule de charges plus intolérables que le tribut lui-même.

Les employés des vivres se faisaient un jeu d'ouvrir ou de fermer, selon leurs caprices, les greniers publics (18) : par-là, ils se rendaient maîtres

du cours des denrées , que souvent le cultivateur était forcé d'acheter bien cher pour sa subsistance , ou de vendre à vil prix à titre de fourniture. Les lieux des marchés et des magasins étaient fixés fort loin de l'habitation des vendeurs ou contribuables ; et celui qui était à la porte d'un quartier d'hiver, où ses produits auraient pu se consommer, était obligé de les transporter dans un autre fort éloigné, à travers un pays presque sans routes : c'est-à-dire qu'une multitude de bras s'agitait pour la fortune d'un petit nombre de sangsues.

Dès la première année , Agricola réprima tous ces désordres. Il rendit à la paix tous ses charmes, tandis que la négligence ou la coupable tolérance de ses prédécesseurs l'avait fait redouter presque à l'égal de la guerre.

Mais , dès que l'été fut venu , il réunit son armée, fit , en présence de tous, la part de l'éloge et du blâme , et ouvrit la campagne. Lui-même choisissait ses campements ; le premier à la reconnaissance des lacs ou des marais, il fouillait les forêts qu'il devait traverser. L'ennemi , loin de pouvoir porter chez nous les ravages de ses excursions subites , ne connaissait plus lui-même un moment de relâche. Mais , dès qu'Agricola croyait avoir porté assez loin la terreur du nom romain , sa clémence venait tenter les barbares de recourir à la paix. Cette sage conduite eut d'heureux résultats. Des cantons , dont jusqu'alors l'union avait eu quelque chose de redoutable , renonçant à une guerre sans

An de
Rome 832.
J.-C. 79.

succès, donnèrent des ôtages de leur fidélité. Une habile distribution des garnisons romaines nous répondit de ces nouveaux sujets; et, grâces à la vigilance et à la modération du gouverneur, jamais en Bretagne une nouvelle prise de possession ne s'était aussi paisiblement établie.

L'hiver suivant fut consacré au développement des projets les plus sagement combinés. Il avait résolu d'amener à l'amour de la paix et du repos, par les jouissances de la civilisation, des hommes que leur état de dispersion et de barbarie déterminait toujours facilement aux chances aventureuses de la guerre.

Il chercha à faire naître en eux le goût des temples et des édifices publics et particuliers. Des secours effectifs, donnés publiquement, vinrent à l'appui des exhortations privées. Il louait l'activité des uns, hâtait par ses reproches la paresse des autres. Enfin l'amour des distinctions, et une émulation heureusement dirigée, firent ce que n'eussent pu faire des besoins qui n'en étaient pas encore.

Déjà, par les soins d'Agricola, les fils de leurs princes s'adonnaient aux arts et aux lettres. Bientôt ils surpassèrent les Gaulois. Naguères ils repoussaient la langue de Rome; maintenant c'était à l'éloquence qu'ils désiraient ardemment d'atteindre. De là, ce respect et cet honneur où l'on vit nos usages. De là, cette adoption presque générale de la toge. Insensiblement ils descendirent

jusqu'aux raffinements de nos vices. Ils connurent l'oisiveté de nos portiques, la mollesse de nos bains, la somptueuse élégance de nos repas. Voilà ce qu'un vulgaire irréfléchi recevait comme progrès innocents de la civilisation : c'était le dernier sceau de la servitude.

An de
Rome 833.
J.-C. 80.

La troisième campagne nous livra de nouvelles nations. Les barbares furent repoussés jusqu'à l'embouchure du Taus (T), frappés d'une telle épouvante qu'ils n'osèrent tenter une seconde fois le sort des armes, quelque affaiblie que fût l'armée par ses pertes et les mauvais temps qu'elle avait éprouvés. Ils nous laissèrent donc le loisir d'assurer nos conquêtes par la disposition des camps et des forteresses.

Les officiers les plus expérimentés reconnaissaient que personne, mieux qu'Agricola, ne savait choisir un campement, ou profiter de l'avantage des lieux. Aucune citadelle armée par lui n'était jamais, ni livrée par trahison, ni enlevée de vive force, ni lâchement abandonnée. Approvisionnées pour un an, elles n'avaient rien à craindre des courses fréquentes de l'ennemi. L'hiver n'effrayait plus personne; et cette saison, où les barbares avaient coutume de compenser par des succès une partie des revers que leur apportait l'été, ne leur offrait plus qu'une chance égale de défaites.

Jamais Agricola ne se montra avide ni envieux de la gloire d'autrui. Le préfet de cohorte, comme le centurion, ne pouvait désirer un témoin plus

impartial de ses actions. Quelques-uns l'ont accusé d'un peu de violence ; il eût été plus juste de dire que son amour du bien l'aigrissait trop contre le mal. D'ailleurs, ses vivacités n'avaient jamais de résultat fâcheux. Son silence ne couvrait point le ressentiment d'une vengeance ajournée. Une offense ouverte eût été moins incompatible qu'une haine sourde avec la droiture de son caractère.

La quatrième campagne acheva la conquête des provinces que nous n'avions fait encore que parcourir ; et si la valeur de nos légions et la gloire du nom romain pouvaient reconnaître des bornes, je dirais que c'était dans cette Bretagne qu'on les avait enfin trouvées, à cet isthme étroit que forment deux mers opposées dont les flots emportent au loin les eaux de la Clote (*a*) et de la Bodotrie (19). Nos garnisons l'occupèrent alors, et nos armes victorieuses sur les côtes méridionales des golfes avaient, pour ainsi dire, rejeté les barbares dans une autre île.

La cinquième campagne s'ouvrit par la première expédition maritime qu'on eût tentée dans cette guerre. Plusieurs combats heureux réduisirent à l'obéissance, des nations dont l'existence était jusqu'alors inconnue. Le général garnit de troupes les provinces (*b*) de Bretagne qui regardent l'Hibernie (*c*). Cette mesure était plutôt en

An de
Rome 834.
J.-C. 81.

(*a*) La Clyde et le Forth.

(*b*) Le Galloway.

(*c*) L'Irlande.

rapport avec les espérances de l'avenir, qu'ordonnée par un danger présent. En effet, l'Irlande, par sa situation entre la Bretagne et l'Espagne, placée comme elle l'est dans l'Océan Gallique, pourrait devenir un centre d'une grande importance réciproque pour cette partie de notre empire. Plus petite que la Bretagne, elle est plus grande qu'aucune des îles de notre mer. Le sol, le climat, le caractère et les mœurs des habitants, sont à-peu-près les mêmes que dans l'île voisine. C'est aux marchands qui en fréquentent les ports, que nous devons les notions que nous avons sur le pays. Agricola avait accueilli un de leurs petits souverains, chassé de ses états dans une émeute populaire. Il n'eût fallu qu'une occasion pour tirer parti de cet acte d'hospitalité que la seule générosité semblait avoir dicté :

J'ai souvent entendu dire par Agricola, qu'il suffirait d'une légion romaine et de quelques troupes auxiliaires, pour soumettre l'Irlande ; et que cette conquête consoliderait celle de la Bretagne, puisqu'elle présenterait par-tout le succès de nos armes, et ferait disparaître cette image de liberté restée, pour ainsi dire, sous les yeux des Bretons.

L'été suivant (Agricola entra dans la sixième année de son gouvernement), il reconnut avec sa flotte les cantons peuplés qui sont au-delà du golfe de Bodotrie. L'émigration qui y avait reflué, la grande agitation qui y régnait, annon-

étaient assez que les communications par terre ne seraient pas sans obstacles et sans dangers.

C'était la première fois qu'Agricola combinait avec son armée les ressources que lui offraient ses forces de mer. La guerre se poussa avec une égale activité sur les deux éléments. Souvent, dans le même camp, on voyait le fantassin et le cavalier à côté du soldat de marine. Chacun vantait joyeusement ses exploits; chacun redisait ses dangers. L'un racontait quels obstacles il avait surmontés au milieu des forêts et des montagnes; l'autre, comme il avait triomphé des vents et des tempêtes. Dans leur jactance militaire, ceux-là avaient vaincu l'ennemi et la terre; ceux-ci avaient vaincu l'océan.

Selon le rapport des prisonniers, notre flotte glaçait les Bretons d'effroi. Le secret de leurs parages nous était donc enfin révélé. Le dernier asyle allait manquer à la valeur malheureuse. Tous les peuples de la Calédonie sentirent l'urgence d'un nouvel effort et coururent aux armes. Ces préparatifs étaient imposants : la renommée les grossissait encore de tout ce que l'imagination prête à ce qui n'est qu'imparfaitement connu. Nos lignes et nos forteresses furent attaquées avec impétuosité. Ce mouvement offensif intimida nos troupes. Déjà l'on entendait ces hommes qui ne veulent paraître que prudents, dire qu'il n'était plus temps de défendre le terrain; qu'il fallait se replier au-delà du golfe, sans attendre qu'on y

fût rechassé de vive force. Agricola sut alors que l'ennemi s'avançait effectivement pour une attaque générale. Cet ennemi joignait à la supériorité du nombre une parfaite connaissance des lieux. Agricola dut craindre d'être enveloppé. En conséquence, il partagea son armée en trois corps, et se mit à la tête de l'un d'eux. Instruits de ces nouvelles dispositions, les Bretons changent de plan. Ils réunissent leurs masses et fondent sur la neuvième légion (20), qu'ils savaient être la plus faible. Ils la surprennent au milieu de la nuit. Les sentinelles sont égorgées; notre camp est envahi; et nos soldats, à peine sortis du sommeil, étonnés d'un danger aussi imprévu, sont réduits à combattre au milieu de leurs tentes. Cependant Agricola, que ses coureurs avaient instruit du mouvement de l'ennemi, arrive sur ses traces. Il le fait prendre en queue avec l'élite de sa cavalerie et de son infanterie légère. Les armes romaines se reconnaissent au signal d'un cri commun. Bientôt le jour fait briller nos aigles. Un danger aussi imminent fait passer la terreur dans l'ame des Bretons. Le courage des Romains a déjà retrouvé toutes ses forces. Ce n'est plus pour la vie, c'est pour la gloire qu'ils combattent. Ils sont devenus assaillants à leur tour. Une horrible mêlée a lieu aux portes du camp. Enfin il n'est plus d'autre ressource que la fuite pour les Bretons, incapables de soutenir le choc de deux armées, dont l'une veut paraître avoir porté un

secours nécessaire, l'autre ne pas en avoir eu besoin. Si les marais et les bois n'eussent protégé les vaincus, cette victoire eût terminé la guerre.

Tant de constance dans les faveurs de la fortune ne laissait plus voir à l'armée rien de difficile à sa valeur. Elle frémissait d'impatience d'arriver au fond de cette Calédonie, et de trouver les derniers rivages de la Bretagne qu'on ne pouvait atteindre qu'après une longue suite de combats. La réserve et la timidité même s'étaient, depuis le succès, changées en ardeur et en audace. Triste condition de la carrière des armes, où tous prétendent aux lauriers de la victoire et rejettent sur une seule tête la responsabilité des revers.

Mais les Bretons ne s'avouaient point encore notre supériorité. Une circonstance malheureuse, dont le général ennemi avait habilement profité, expliquait suffisamment à leurs yeux leur défaite récente. Loin donc de se laisser abattre, ils armèrent toute leur jeunesse, mirent en lieu sûr leurs femmes et leurs enfants, et scellèrent par des sacrifices divins les nœuds de leurs nouvelles alliances. Ainsi de part et d'autre, on entra dans ses quartiers respectifs, la colère ou la vengeance dans le cœur, et avec une égale impatience des premières opérations.

Cette même année fut l'époque d'une des entreprises les plus audacieuses dont l'histoire puisse

faire mention. Une cohorte (21) d'Usipiens (a) (22) levée en Germanie et transportée en Bretagne, après avoir tué les soldats des légions qui y étaient incorporés et le centurion chargé de les former à la discipline romaine ; s'empara de trois liburniennes (23), et força les pilotes d'en prendre la direction sous ses ordres. L'un fit mine de vouloir retourner à terre, les deux autres devinrent suspects, et tous trois furent mis à mort (U). Déjà les Usipiens voguaient sur les mers, qu'on ne soupçonnait encore rien d'une fuite dont les commencements heureux parurent tenir du prodige. Bientôt ils furent portés çà-et-là sur des plages inconnues ; il leur fallut disputer leur nourriture aux Bretons. Souvent vainqueurs, quelquefois repoussés, ils en vinrent à un état de dénuement absolu tel que, d'abord la faiblesse, puis le sort, désigna ceux d'entre eux qui durent appaiser la faim de leurs compagnons. Ce fut ainsi qu'ils firent le tour de la Bretagne. Ils vinrent se perdre, par leur ignorance de la navigation, sur les côtes du continent. Regardés comme des pirates par les Suèves et les Frisiens (b), ils

(a) Peuples de Westphalie.

(b) Les Suèves, entre la Vistule et l'Elbe.

Les Frisiens, entre l'Ems et le Rhin.

Brottier, sur l'autorité de plusieurs écrivains de l'antiquité, suppose que les Usipiens furent effectivement jetés dans la Baltique.

furent par eux réduits en esclavage. Les échanges du commerce en ramenèrent quelques-uns sur nos bords, où le récit de leur malheur a fait leur illustration.

Au commencement de la campagne suivante, Agricola perdit un fils né l'année précédente. Dans ce malheur domestique on ne le vit point affecter cette insensibilité que la seule ambition pare du nom de force d'âme. Il ne s'abandonna pas non plus à cet excès d'affliction qui n'est permis qu'aux femmes. La guerre, qui réclamait tous ses soins, offrait à sa douleur une distraction légitime.

Il fit partir sa flotte la première, avec ordre de ravager les côtes ennemies et d'augmenter la terreur par l'incertitude du lieu où l'orage éclaterait. Bientôt après, il se mit en marche avec son armée de terre, qu'il s'était appliqué à rendre propre aux mouvements les plus rapides, et qui se trouvait renforcée de l'élite des auxiliaires levés dans les provinces de la Bretagne dont une longue et paisible possession garantissait la fidélité.

Ce fut ainsi qu'il s'avança jusqu'au mont Grampius (a) (24), les ennemis en occupaient déjà les positions. Sans paraître accablés de leurs derniers revers, placés dans l'alternative de l'esclavage ou de la vengeance, instruits par les leçons tardives du malheur, ils avaient enfin senti que le danger commun ne pouvait être repoussé que par un

An de
Rome 837.
J.-C. 84.

(a) Grantzbain.

accord commun. Leurs tribus avaient fait entre elles de nouvelles alliances, et leurs forces s'accroissaient tous les jours par ces fédérations réciproques. Plus de trente mille hommes étaient déjà sous les armes; et de toutes parts on voyait affluer à ce camp général, ou cette brillante jeunesse, ou ces vieilles bandes endurcies et non épuisées par l'âge, que déjà la guerre avait illustrées et couvertes des nobles marques de leurs exploits. Parmi les chefs de tant de tribus, l'un d'eux, nommé Galgacus, exerçait une espèce de supériorité due à l'éclat de sa naissance et de ses vertus guerrières. On dit qu'il parla en ces termes à cette multitude qui demandait à grands cris le combat :

» Je ne puis considérer les causes de cette
« guerre et la nécessité où nous sommes de vain-
« cre, sans me sentir animé de la noble espérance
« que vos efforts unanimes vont commencer au-
« jourd'hui le grand œuvre de la liberté britan-
« nique. Nous sommes tous purs encore, il est
« vrai, des souillures de l'esclavage; mais il n'est
« plus de retraite possible pour nous en arrière
« de ces montagnes; il n'existe plus de terres au-
« delà de cette position; la mer ne peut même
« nous servir d'asyle: la flotte romaine nous l'in-
« terdit. Nos armes, cette noble ressource des
« ames généreuses, sont donc aussi devenues la
« seule voie de salut de ceux, s'il en est, à qui
« la valeur manque. Nous sommes l'espérance

« laissée , le secours réservé aux malheurs de nos
« concitoyens que , dans les années précédentes ,
« a souvent trahis la fortune. Ils ont pu l'attendre
« de nous , ce secours , nous l'élite de tout ce
« qu'il y a de grand dans la Bretagne , et qui en
« occupons , pour ainsi dire , le sanctuaire ; en un
« mot , nous les derniers hommes restés libres.
« Notre éloignement et notre obscurité ajoutaient
« à notre force (V) ; on peut se faire illusion sur
« ce qu'on ne connaît pas ; mais aujourd'hui les
« limites de la Bretagne sont mises à découvert.
« En arrière de ces montagnes , il n'est plus de
« tribus amies. D'un côté la mer et les rochers ,
« de l'autre les Romains plus implacables dont
« votre soumission et votre obéissance essaie-
« raient envain de fléchir l'orgueil. La terre man-
« que - t - elle sous les pas de ces dévastateurs
« du monde , ils viennent fouiller les abymes de
« l'Océan ; un ennemi riche est la proie de leur
« avarice , un ennemi pauvre celle de leur ambi-
« tion. Ceux que n'ont pu rassasier les dépouilles
« de l'Orient et de l'Occident , seuls entre tous les
« êtres , poursuivent avec le même acharnement
« et la fortune et l'indigence. Le rapt , le vol , les
« massacres , voilà ce que leur atroce imposture
« appelle les droits de l'empire. Leur paix , c'est
« cette solitude affreuse qui suit le succès de leurs
« armes. La nature a fait de nos enfants et de nos
« proches l'objet de nos plus tendres affections.
« Sous le joug des Romains , ces enfants sont arra-

« chés comme recrues de vos bras , et vont languir
 « dans une servitude éloignée. Si vos femmes ou
 « vos sœurs échappent à leurs violences ouvertes ,
 « elles seront souillées au sein même de vos fa-
 « milles sous le voile de l'amitié ou de l'hospita-
 « lité. Les tributs absorberont vos biens et vos
 « fortunes ; les contributions, tous vos grains. Ils
 « abreuvent de mauvais traitements et d'outrages
 « ceux dont les bras dessèchent les marais , ou
 « défrichent les forêts dont ils ont pris possession.
 « L'infortuné , que sa naissance condamne à l'es-
 « clavage , une fois vendu , est nourri par son
 « maître ; mais la Bretagne chaque jour paie et
 « nourrit les siens. De même que l'esclave amené
 « le dernier dans une maison sert de jouet à ses
 « camarades plus anciens ; de même , dans cette
 « antique servitude du monde , nouveaux venus ,
 « nous serions réservés aux plus cruels affronts.
 « N'allez pas croire que vos tyrans se contentent
 « de vous faire cultiver leurs terres , creuser leurs
 « ports ou fouiller leurs mines(X). Votre destruc-
 « tion peut seule satisfaire ces maîtres impérieux ,
 « qui ne vous pardonneront jamais , ni votre va-
 « leur , ni votre énergie. Votre éloignement , par
 « cela même qu'il vous offre quelques chances
 « de sécurité , est un motif d'éveil pour les craintes
 « soupçonneuses de Rome.

« Puisque tout espoir de grace vous est enlevé ,
 « n'espérez donc plus qu'en votre courage , soit
 « que vous aimiez l'existence , ou que vous ché-

« rissiez la gloire. Les Trinobantes, à la voix
« d'une femme, ont bien pu porter le fer et le
« feu au sein de la colonie romaine, enfoncer ses
« camps, enlever ses citadelles; et s'ils ne se fus-
« sent endormis au milieu de leurs succès, c'en
« était fait de ce joug odieux. Et nous, nous qui
« n'avons été ni subjugués, ni même entamés,
« nous ne porterions pas la liberté avec nous, et
« nous ne montrerions pas au premier choc quels
« hommes la Calédonie s'est réservés (Y).

« Croyez-vous donc aux Romains autant d'ardeur
« dans les combats que d'emportement dans les
« débauches dont ils souillent leur repos? Ils ne
« sont forts et illustres que de nos dissensions et
« de nos discordes. Nos fautes ont fait toute la
« gloire de leurs armées. Mais que sont ces armées?
« un assemblage confus de mille nations diverses.
« La fortune en fait seule le lien; et ce lien, le
« premier revers le briserait, à moins que vous ne
« pensiez (et j'aurais honte de le dire) qu'un atta-
« chement et une fidélité sincère retiennent sous les
« drapeaux de Rome ces Gaulois, ces Germains et
« ces Bretons, jeunes esclaves, mais vieux ennemis,
« qui prêtent momentanément leur sang à cette
« domination étrangère. Ce sont de tristes liens
« d'affection que ceux qu'a formés la terreur. Une
« nouvelle fureur de haine succède à la crainte
« expirante. N'oublions pas d'ailleurs que c'est de
« notre côté que sont tous les motifs et le besoin
« de la victoire. Les Romains n'ont pas là de

« femmes qui puissent enflammer leur courage.
« S'ils fuient, leurs pères ne sont pas là pour ver-
« ser sur eux l'opprobre. Dans ces rangs ennemis,
« la plupart n'ont pas de patrie, ou ce n'est pas
« pour elle qu'ils combattent. Leurs bandes peu
« nombreuses sont déjà effrayées de leur isolement
« au milieu de nos forêts inconnues. Sous ce ciel
« étranger pour eux, sur ces rivages qu'ils n'ont
« jamais visités, les dieux nous les livrent captifs,
« pour ainsi dire, par l'ignorance des lieux. Ne
« nous laissons pas intimider du vain appareil
« de luxe qui les couvre. L'éclat de ces métaux
« ne blesse ni ne protège. Au milieu des légions
« ennemies, nous retrouverons nos légions. Sur
« le champ de bataille même, le Breton recon-
« naîtra sa cause, le Gaulois se rappellera son
« antique liberté, et le Germain, à l'exemple des
« Usipiens, abandonnera les drapeaux de Rome.
« Qu'ajouterai-je? vos travaux finiront dans cette
« journée. Au-delà de ce camp, vous ne trouverez
« que des forteresses désertes, des colonies de
« vieillards, des municipes, où l'abus du pouvoir
« luttant contre une obéissance rebelle, n'a su
« créer que des désordres intestins. Le général
« et l'armée sont ici : au-delà, il ne reste que les
« êtres soumis aux tributs et au travail des mines.
« Choisissez, ou d'une soumission éternelle à ces
« tortures multipliées de la servitude, ou de la
« vengeance de tous ces outrages que vous offre
« le champ d'honneur. Marchons, marchons donc

« au combat ! Souvenez-vous de vos ancêtres , et
« pensez à vos derniers neveux. »

Ce discours fut reçu des barbares avec transport ; et, selon leur coutume, le frémissement de leurs armes, leurs chants et leurs acclamations confuses, annoncèrent leurs applaudissements. Déjà les deux armées se formaient ; déjà les plus audacieux s'élançaient hors de leurs rangs ; lorsque Agricola, quelque sûr qu'il fût de la confiance des soldats qu'il avait peine à contenir dans leurs lignes, leur adressa ce discours capable de produire en eux un nouveau degré d'enthousiasme :

« Compagnons d'armes, sous les auspices de la
« fortune romaine, votre valeur et votre constance.
« triomphent depuis sept années (Z) des forces réu-
« nies de la Bretagne. Tant d'expéditions et de com-
« bats contre un ennemi sans cesse renaissant
« n'ont pu fatiguer, ni vos courages, ni votre
« glorieuse patience à surmonter les obstacles
« de la nature même. Je me glorifie de mes sol-
« dats ; j'aime à croire qu'ils n'ont point à rougir
« de leur chef. Nous avons franchi, vous, les
« limites que reconnaissaient les armées précé-
« dentes ; moi, les bornes qui, pour les autres
« gouverneurs, avaient été les frontières de la pro-
« vince. Ce n'est pas un vain bruit qui nous attribue
« la conquête des dernières contrées de la Bre-
« tagne ; ce sont nos armes qui les occupent, nos
« camps qui s'y sont assis. La Bretagne entière-
« ment reconnue et soumise, voilà votre ouvrage.

« Dans nos marches pénibles à travers tant de
« marais , de fleuves et de montagnes , combien
« de fois vous êtes-vous écriés : Quand viendra le
« jour des combats ? Où donc est cet ennemi ? le
« voici. Vous l'avez arraché à ses sombres retraites ;
« vos vœux sont exaucés. Le champ s'ouvre enfin
« au courage ; vous apparaissez devant votre en-
« nemi tout couverts de la gloire de ce que vous
« avez déjà fait ; mais cette gloire , ces dangers ,
« ces obstacles vaincus , tout ce qui vous promet
« de nouveaux succès , ne ferait qu'ajouter une
« nouvelle horreur à vos revers , si vous pouviez
« en avoir à craindre. Vous n'avez pas , comme les
« Bretons , une parfaite connaissance des lieux ;
« vous n'avez pas la même abondance de vivres ;
« mais , me direz-vous , nous avons des légions
« et des armes ; et dès-lors vous avez tout. Quant
« à moi , j'en ai bien pris la résolution , il n'y a
« pas pour le chef ni le soldat à concevoir l'idée
« d'un pas rétrograde. Je ne vous dirai point qu'une
« mort glorieuse est au-dessus d'une existence dés-
« honorée ; car ici votre gloire et votre salut sont
« indissolublement liés. D'ailleurs , pour qui suc-
« combera , il y aura l'honneur de n'être tombé
« qu'aux limites du monde et de la nature.

« Si vous alliez combattre de nouvelles armées
« et des nations inconnues , je pourrais vous
« exhorter par des exemples étrangers. Ici , il
« suffit de vous rappeler vos propres exploits.
« Interrogez vos yeux ! Ce sont là ces ennemis

« que , l'année dernière , vos seuls cris ont vaincu
« au moment où , dans l'ombre de la nuit , ils
« pensaient surprendre une de nos légions. Ce
« sont d'entre les Bretons les plus habiles à fuir ,
« et dont la rapidité de la fuite a seule fait le
« salut. Le chasseur n'a besoin de son courage
« que contre ces animaux valeureux qu'on ne
« peut abattre sans danger , le reste des hôtes
« des bois s'enfuit effrayé au seul bruit de la
« troupe qui poursuit ; de même , vous avez im-
« molé les plus vaillants d'entre vos ennemis ; le
« reste n'est plus qu'un troupeau timide qui ne
« s'est point arrêté pour vous attendre , mais que
« vous deviez enfin trouver. La terreur seule les
« rend immobiles en ces lieux , et vous les livre
« pour une dernière et mémorable victoire. Que
« ce soit donc ici le terme de nos expéditions.
« Couronnez un demi-siècle de guerre par une
« éclatante journée , et prouvez à la république
« qu'on ne put jamais accuser cette armée , ni des
« lenteurs de la conquête , ni des moyens de re-
« bellion laissés aux mains des vaincus. »

Agricola parlait encore , que déjà l'ardeur de combattre brillait au front des soldats. Les signes les moins équivoques d'enthousiasme accueillirent la fin de son discours. Chacun se saisit de ses armes : l'élan n'attendait plus qu'une direction. Le général romain disposa son ordre de bataille de la manière suivante :

L'infanterie auxiliaire , forte de huit mille

hommes , fut mise au centre. Les deux ailes furent composées de la cavalerie des alliés , qui se montait à trois mille hommes. Les légions , placées en avant des retranchements , y restèrent adossées. Tenter la victoire sans effusion de sang romain , c'était y ajouter un nouveau lustre ; c'était en même temps se ménager une réserve d'un secours certain , si les auxiliaires étaient repoussés.

Les Bretons s'étaient déployés sur les principales hauteurs dans l'appareil le plus imposant. Leur première ligne s'étendait jusques dans la plaine. Le reste de leurs masses s'élevait en amphithéâtre jusqu'au sommet de la montagne. En avant de leur centre , on voyait les mouvements tumultueux de leurs chariots et de leur cavalerie. Leur supériorité numérique pouvait faire craindre une attaque simultanée sur notre front et sur nos flancs. Agricola , pour en prévenir le danger , se contenta de dédoubler sa première ligne ; et , quoiqu'il prévît que notre front pouvait être forcé de recevoir encore un plus grand développement , il ne se rendit pas à l'avis de ceux qui voulaient qu'on fit avancer les légions ; mais , rempli des plus heureuses espérances , et décidé à braver la fortune , il descendit de cheval , et parut à pied en avant de nos aigles.

Dans le premier choc , les Bretons armés de leurs longues épées et de leurs petits boucliers , s'appliquaient à éviter un combat de trop près. Nos javelots ne pouvaient les atteindre , tandis qu'ils

nous accablaient de coups portés avec certitude. Alors Agricola donna l'ordre à trois cohortes bataves et à deux cohortes tongres de serrer l'ennemi et d'amener l'affaire à la pointe de l'épée. Ce mouvement exécuté avec succès par des troupes exercées de longue main, devint funeste aux Bretons. Leurs petits boucliers ne furent plus qu'une mauvaise défense, et leurs énormes épées qu'un embarras. Ces armes sans pointe n'avaient plus d'usage dans un combat d'aussi près. Aussitôt donc que les Bataves purent se mêler à l'ennemi, leurs boucliers mêmes devinrent des armes offensives. Ils en frappaient les barbares au visage. Ce qui était dans la plaine fut renversé, et on commença à gravir la montagne. Animées d'une noble émulation, les autres cohortes se pressèrent sur leurs pas. Mais, comme si la victoire n'eût été que le prix de la course, on ne frappait que l'ennemi qui se trouvait sur le passage, et on laissait derrière soi une multitude à peine atteinte du fer de nos soldats ou même sans blessure.

(A) La déroute se mit alors dans leur cavalerie. Leurs chariots se mêlèrent aux rangs de leur propre infanterie; et, quoique ce désordre n'eût fait qu'ajouter à leur terreur, leurs masses immobiles sur ce terrain inégal ne pouvaient ni fuir, ni se disperser: Au reste, leur cavalerie ne prit aucune part au combat. Les cavaliers bretons, poursuivis sur le revers des collines, en étaient précipités

avec leurs chevaux ; et souvent des chars errants sans guide , selon que la frayeur emportait les coursiers , revenaient çà-et-là sur les barbares , parcouraient et écrasaient leurs rangs dans toutes les directions.

Cependant le sommet des montagnes était encore occupé par un ennemi nombreux , resté jusqu'alors spectateur du combat. Notre faiblesse numérique semblait être un objet de mépris pour eux. Bientôt on les vit descendre ; et leurs mouvements annonçaient le dessein de tourner et de cerner nos cohortes victorieuses. Agricola l'avait prévu : il fit avancer sur-le-champ quatre ailes de cavalerie tenues en réserve pour les incidents qui naissent subitement du milieu même du combat. Le choc impétueux des Bretons vint se briser contre cette résistance inattendue. Leur fuite fut aussi prompte que leur attaque avait paru décidée. Le général romain se hâta de tirer parti contre eux du dessein même où ils venaient d'échouer. Par ses ordres , toute la cavalerie fut lancée sur l'armée ennemie qui faisait un mouvement rétrograde , et elle y pénétra. Alors on ne vit plus , là où le terrain s'élargissait , que le spectacle aussi horrible qu'imposant de la mort sous mille formes diverses. L'épée sanglante du vainqueur immole ou poursuit sans cesse de nouvelles victimes. On égorge les prisonniers pour s'assurer de nouveaux captifs. De nombreux corps ennemis encore en

armes, cédant à l'instinct de la peur, fuient devant le petit nombre des nôtres. D'autres sans force et sans armes reviennent sur nos rangs s'offrir à une mort volontaire. Des armes, des cadavres, des membres épars, couvrent ce sol ensanglanté.

Quelquefois aussi chez les vaincus le courage renaît du désespoir. En se rapprochant de leurs forêts, ils parurent vouloir se rallier. Ceux des nôtres qui s'étaient avancés sans prudence, tombèrent entre leurs mains. Quelque échec eût pu suivre cette confiance téméraire ; mais Agricola, présent par-tout, fit reconnaître le pays par des cohortes en bon ordre, et fit descendre de cheval une partie des cavaliers pour éclairer les fourrés, pendant que le reste à cheval battait les clairières. Aussi, quand les Bretons nous eurent vus reformer nos rangs et continuer à les poursuivre, ce ne fut plus par pelotons qu'ils prirent la fuite. Sans s'attendre, s'efforçant de s'isoler, tremblant à la vue l'un de l'autre, chacun cherchait à gagner la retraite la plus inaccessible. La lassitude et la nuit arrêtaient seules le vainqueur. Les barbares perdirent près de dix mille hommes. Notre perte fut de trois cent soixante, du nombre desquels était Aulus Atticus, préfet de cohorte, que l'ardeur de la jeunesse et la fougue de son cheval avaient emporté au milieu des ennemis (25).

Les dépouilles des vaincus rendaient la nuit douce aux vainqueurs. Les Bretons, au contraire,

erraient tristement çà-et-là. Non loin de nous on entendait les cris des guerriers mêlés aux lamentations des femmes. Ils emportaient leurs blessés; ils appelaient ceux que la mort avait épargnés. Ils abandonnaient leurs maisons, et dans leur rage ils les livraient aux flammes. Ils choisissaient un asyle, ils en fuyaient précipitamment. Ils voulaient concerter quelques projets d'avenir, et s'isolaient aussitôt. Quelquefois la vue des gages de leurs affections les attérait; plus souvent elle les portait aux derniers excès du désespoir. Il est constant que quelques-uns d'entre eux immolèrent, comme par pitié, leurs femmes et leurs enfants.

Le jour vint pour mieux éclairer toute l'étendue de cette victoire. Par-tout régnait un vaste silence. Les collines mêmes étaient sans voix. Le toit des maisons fumait au loin. En vain fit-on suivre les traces incertaines des Bretons. Rien ne fut aperçu par nos coureurs. On put même croire qu'ils ne songeaient à aucun rassemblement.

La saison trop avancée ne permettait pas de pousser plus loin les opérations. Le général mena son armée sur les confins du pays des Horestes (*a*), et il y reçut des ôtages de pacification. Ce fut alors qu'il ordonna au préfet de la flotte romaine de faire le tour de la Bretagne. Il lui donna les forces

(*a*) Habitants du pays d'Angus, province entre celles de Strathern et de Mernes.

nécessaires à cette expédition. D'ailleurs l'effroi le précédait par-tout. Quant à lui, il conduisit le reste de l'armée dans ses différens quartiers; et pour faire une plus forte impression sur l'esprit de ces nations encore nouvelles au joug, il exécuta ce mouvement à marches lentes. Pendant ce temps, sa flotte, favorisée par les vents et la gloire du nom romain, après avoir cotoyé toute la Bretagne sans perdre un seul homme, entra dans le port de Rutupe (a).

Quelque modestie que mît Agricola dans le rapport de ces événemens, Domitien, selon sa coutume, en reçut la nouvelle avec la joie sur le front et une sombre inquiétude dans le cœur. Il avait la conscience du ridicule mérité dont on venait tout récemment de flétrir son prétendu triomphe sur la Germanie. Personne n'avait été dupe de l'habillement et de la coiffure des faux captifs, qu'on savait être des esclaves achetés à ce dessein. Mais, ici, c'était une grande et véritable victoire scellée du sang de tant de millions d'ennemis, et célébrée avec cet éclat que lui devait la renommée. Domitien trouvait un extrême danger dans cette immense supériorité où la vertu plaçait le nom d'un simple particulier au-dessus de celui

(a) Sandwith, comté de Kent.

J'ai adopté la correction que les autres traducteurs se sont contentés de proposer dans leurs notes.

du prince. C'était donc en vain qu'il avait étouffé la voix de l'éloquence, et frappé d'un silence de mort tous les arts libéraux, si quelqu'un venait à s'emparer d'une aussi grande gloire militaire. Car, en admettant qu'il fût permis au souverain de négliger le reste, il ne pouvait se dissimuler que ce genre de mérite était la vertu obligatoire d'un empereur. En proie à de tels soucis, mais concentré dans son secret, ce qui chez lui était l'indice de quelques desseins sanguinaires, il se résolut à ajourner sa haine tout entière, jusqu'à ce que l'enthousiasme général et la faveur de l'armée se fussent un peu refroidis. Agricola, d'ailleurs, occupait encore son gouvernement de Bretagne.

Il lui fit donc décerner par le sénat, et la statue, et tout ce qu'on a substitué d'honneurs à ceux du triomphe (26). Il affecta d'en relever l'éclat par de pompeux éloges, et fit même répandre le bruit qu'il destinait au vainqueur des Bretons le gouvernement de la Syrie. Il était alors vacant par la mort du consulaire Attilius Rufus, et toujours réservé aux plus grands personnages de l'empire. On a cru que l'empereur en avait effectivement envoyé les diplômes par un de ses affranchis de confiance, avec ordre de ne les remettre à Agricola qu'autant qu'il le trouvât encore en Bretagne; mais que cet affranchi, l'ayant rencontré dans le détroit, était revenu vers Domitien sans se pré-

senter au gouverneur. Ou cette conjecture ne fut que l'expression de la vérité, ou elle dut sa naissance au caractère connu du prince.

Cependant Agricola avait laissé à son successeur la province de Bretagne pacifiée et soumise; et l'on craignait encore le retour dans la capitale d'un homme d'une aussi grande réputation. Son entrée dans Rome ne pouvait être une circonstance ordinaire : on s' alarma de l'affluence qui devait se porter sur son passage. Il reçut des ordres précis à cet égard. Il fallut qu'il se dérobât aux félicitations de ses amis; qu'il entrât de nuit dans la ville; que de nuit il se rendît au palais, où, après une froide accolade, et sans avoir entendu une parole de la bouche de l'empereur, il se vit confondu dans la foule des courtisans. Dès lors, il sentit qu'il devait s'appliquer à affaiblir l'éclat de sa gloire militaire, en raison même de l'impression qu'elle faisait sur ceux dont l'existence n'a jamais été qu'une longue inutilité. Il ne se montra donc uniquement occupé que de goûter les douceurs du repos. Simple dans sa mise, simple dans ses discours, il n'avait pour cortège que la société d'un ou de deux amis. Aussi beaucoup de gens, qui ne voient la grandeur que là où est le faste de l'ambition, cherchaient en lui sa renommée; et un bien petit nombre savait l'y deviner.

Toute sa prudence ne put cependant lui épargner de fréquentes accusations. Sa vie retirée fit

son salut. Ces dangers n'avaient pas leur principe dans la faute la plus légère : aucune injure privée ne pouvait appeler la vengeance. Ses crimes, ses seuls et véritables crimes aux yeux du prince, c'étaient sa gloire et ses vertus ; ses ennemis, les pires de tous, ces âmes basses qui, dans les cours, savent affecter une louange perfide.

Les circonstances n'étaient pas propres à faire oublier ce que valait Agricola. La Mésie, la Dacie, la Pannonie, ne retentissaient que des revers dus à la témérité ou à la lâcheté de nos généraux. Tant de cohortes avaient été vaincues, tant d'autres étaient captives. Ce n'étaient plus les limites de l'empire, ou la rive du fleuve qu'on avait à défendre ; c'étaient les quartiers d'hiver qu'il fallait disputer aux barbares. Les malheurs succédaient aux malheurs : chaque année était marquée par nos désastres. « Où est le général Agricola, s'écriait le peuple ? Il a vigueur d'esprit, courage, expérience ; les autres, impéritie et lâcheté ». C'étaient là les cris dont on fatiguait les oreilles de Domitien. C'était ce que lui répétaient même ses affranchis ; les uns, par zèle pour son service ; les autres, par ce sentiment de haine et d'envie, qu'ils savaient être en harmonie avec les penchants criminels du maître. Ainsi marchait Agricola, entraîné par ses vertus et la perversité de son siècle, vers l'abyme que sa propre gloire avait creusé.

L'année où les proconsulats d'Afrique et d'Asie devaient se tirer au sort, arriva. Civica, gouverneur d'une de ces provinces, venait d'y perdre la vie. Ce n'était pour Domitien qu'un événement ordinaire d'une facile imitation. Pour Agricola, ce devait être un avertissement salutaire. Des gens bien instruits des intentions du prince vinrent d'abord lui demander, comme par un motif de curiosité personnelle ou d'intérêt, s'il accepterait le gouvernement qui devait lui échoir. Ils commencèrent par louer tout bas les douceurs du repos après d'aussi grandes actions. Bientôt ils lui offrirent leurs bons offices pour faire agréer ses refus; enfin, jetant le masque et ne se bornant plus aux conseils, ils cherchèrent à l'ébranler, et employèrent presque la violence pour l'amener devant Domitien. Celui-ci, préparé à cette scène de dissimulation, reçut avec hauteur les excuses de cet illustre suppliant, et se laissa remercier de les avoir admises. L'envie qui le dominait lui dérobait la honte attachée à la concession d'une semblable faveur. Cependant il ne donna point à Agricola la rétribution qu'il avait lui-même fixée pour le proconsulaire refusant (a), soit qu'il se trouvât offensé de ce qu'on ne la lui demandait pas, soit qu'intérieurement il craignît de paraître avoir acheté une démission qu'il avait

(a) Elle était égale à une année de leurs appointements.

ordonnée. On hait toujours ceux qu'on offense, c'est le propre du cœur humain; mais, quelque violente que fût la haine de Domitien, et d'autant plus implacable qu'elle était plus dissimulée, la prudence et la modération d'Agricola semblaient l'avoir désarmée; car il ne pensait pas qu'il y eût de mérite à provoquer le malheur par une jactance de liberté hors de propos, ou de rébellion ouverte contre l'autorité du prince. Que sa conduite soit une leçon pour ceux qui ne raisonnent pas toujours assez bien les sujets de leur admiration; qu'ils apprennent que même, sous de mauvais princes, il peut y avoir de grands hommes; et qu'une sage déférence et une honnête réserve, quand elles s'allient à la fermeté éclairée d'une ame vertueuse, sont d'autant plus dignes d'éloges, que la fin tragique, mais inutile à la république, de ceux qui ont bravé la tyrannie, n'a souvent décelé qu'une ambition de célébrité, dont ils voulaient entourer leurs derniers moments.

Nous eûmes bientôt à pleurer ce grand homme. Sa mort plongea ses amis dans la tristesse, et fut péniblement sentie de ceux même qui l'avaient peu connu, ou qui lui étaient entièrement étrangers. Sa maison fut constamment entourée de cette foule, que la diversité de ses intérêts rend en général indifférente à ce qui ne la touche pas immédiatement. Cette mort était le sujet des discours publics et des entretiens particuliers. Per-

sonne ne pouvait s'en réjouir ; personne ne pouvait oublier sa vie. Les regrets universels qu'il inspirait recevaient un nouveau degré de force de l'opinion générale qui le disait empoisonné. Nous n'avons jamais eu à cet égard de certitude pour rien affirmer. Tout ce que je dirai , c'est que , pendant le cours de sa maladie , le prince lui fit faire des visites plus fréquentes qu'elles n'ont coutume d'être en pareille occasion , et que les médecins de la cour et les premiers affranchis y vinrent eux-mêmes. Était-ce inquiétude , espionnage , ou intérêt ? Ce qu'il y a de constant , c'est que , le jour même de sa mort , on avait disposé des courriers de manière à ce que l'empereur fût promptement instruit des progrès de l'agonie ; et personne ne crut qu'on se hâtât ainsi d'apprendre une nouvelle qui eût affligé. Cependant il affecta tous les signes extérieurs d'une véritable douleur. Sa haine était assouvie. Il lui fut d'ailleurs toujours plus facile de dissimuler sa joie que de cacher ses craintes. Lorsqu'à la lecture du testament d'Agri cola , il vit qu'il avait été associé , dans le partage de la fortune , à la plus tendre des filles et à la meilleure des épouses , il en témoigna une grande satisfaction , comme s'il eût pu croire qu'il y avait dans ce choix quelque chose d'honorable pour lui. L'infatigable flatterie l'avait-elle donc perverti et privé de jugement jusqu'à lui laisser ignorer qu'il n'y a qu'un mauvais prince qu'un bon père se croie forcé d'appeler à sa succession !

An de
Rome 792.
J.-C. 39.

An de
Rome 846.
J.-C. 93.

Agricola était né sous le troisième consulat de l'empereur Caius (Caligula) aux ides de juin (a). Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans, sous le consulat de Collega et de Priscus, le 10 des calendes de septembre (b). Je dirai, parce que j'espère que cela ne sera pas sans quelque intérêt pour la postérité, que son extérieur avait quelque chose de noble, plutôt que de très-élevé; que ses traits n'offrirent jamais la moindre empreinte de morgue; et que sa figure était constamment embellie d'un sentiment de bienveillance générale. Il n'en coûtait point de le juger homme vertueux; on était disposé à voir en lui un grand homme.

Quoique enlevé dans un temps où il n'avait guères parcouru que la moitié de la carrière humaine, on peut dire qu'il a vécu un long âge de gloire. Il a joui de tous les vrais biens en comblant la mesure des vertus. La fortune ne pouvait plus rien pour lui, illustré comme il l'était, et des honneurs du consulat, et de ceux du triomphe. Il n'avait jamais désiré une opulence fastueuse, et vécut content d'une noble aisance. Il peut donc être considéré comme heureux de n'avoir survécu, ni à sa femme, ni à sa fille; de n'avoir éprouvé aucune perte sensible dans ses relations de famille ou d'amitié; d'avoir échappé, dans la plénitude

(a) 13 juin.

(b) 23 août.

de sa gloire et de sa réputation , à l'avenir qui nous était réservé. Car , si nous avons à regretter qu'il ait été privé de ces jours de félicité publique enfin arrivés sous le règne de Trajan , que ses vœux et même ses conjectures nous annonçaient , il est pour nous une grande consolation dans cette mort prématurée , puisqu'elle seule pouvait le soustraire à ces dernières et funestes années où Domitien , ne se bornant plus à ces crimes périodiques dont il outrageait la patrie , sembla vouloir l'épuiser , d'un seul coup , du sang généreux qui lui restait.

Agricola n'a pas vu le sénat assiégé , et les sénateurs sous le fer des soldats ; il n'a pas vu ces massacres qui ont enveloppé tant de personnages consulaires , ni ces exils volontaires ou forcés de tant de femmes illustres.

Carus Metius en était encore à sa première victoire ; et les sentences de Messalinus ne faisaient encore frémir que l'enceinte d'Albani. Massa Bebius lui-même était encore au nombre des accusés. Bientôt nous traînâmes de nos propres mains Helvidius dans les fers ; il nous fallut être témoins de la condamnation de Mauricus et de Rusticus ; le sang innocent de Senecion rejaillit sur nous. Néron ordonnait et ne voyait pas le crime ; ses yeux ne pouvaient en soutenir l'horreur. Sous Domitien , la partie la plus horrible du supplice , c'était de voir ou d'être vu d'un tyran qui tenait contrôle de nos soupirs , qui pouvait seul suffire

à compter les figures pâles de l'effroi qu'il inspirait, sans qu'on vît aucune altération sur ce visage cruel qu'une sombre rougeur armait contre l'apparence même du remords. Tu fus heureux, Agricola, non moins par l'opportunité de ta mort que par l'illustration de ta vie. Ceux qui ont entendu tes dernières paroles, redisent « que tu te soumis
« avec calme et sérénité à ton destin, et que tu
« regardas ta mort comme si c'eût été un acte
« volontaire, par lequel tu épargnais du moins
« un crime au prince. »

Pourquoi nous fut-il cependant réservé, à ta fille et à moi, d'éprouver dans la douleur de ta perte un surcroît d'amertume ! L'éloignement ne nous a pas permis de te soigner pendant tes souffrances, de ranimer tes forces défaillantes, de nous repaître de tes derniers regards et de tes derniers embrassements, de recevoir tes dernières volontés, qui seraient restées gravées dans nos âmes. Ce sera toujours pour nous une profonde affliction, pour nous une plaie toujours saignante, que d'avoir été privés de toi par ce funeste éloignement, quatre années avant que tu nous fusses enlevé. Sans doute, ô le meilleur des pères, tu avais près de toi la plus tendre et la plus aimée des épouses. Rien n'a manqué sans doute aux honneurs qui t'étaient dus : mais peu de larmes t'ont suivi jusqu'à la tombe ; et quelques objets d'amour ont manqué à tes regards expirants.

S'il est une demeure réservée aux mânes des

hommes vertueux; si, comme les sages aiment à le croire, les ames illustres ne s'éteignent point avec les corps qu'elles ont animé, repose en paix, Agricola; mais dérobe-nous, nous ta famille, à ces faiblesses de la douleur qui ne s'excusent que chez les femmes, pour nous élever à la contemplation de tes vertus. Ce n'est point nos larmes qu'elles demandent; elles ne peuvent être un sujet d'affliction; ce n'est pas même de louanges passagères que nous devons les honorer. Ce que nous leur devons, c'est notre admiration éternelle; et, si la nature nous le permet, une généreuse émulation pour les imiter. Voilà le seul hommage digne de toi; voilà comme doit éclater la tendresse de tes proches. Je le répéterai sans cesse à ta fille et à ton épouse. Je leur redirai que les seuls honneurs qu'elles puissent rendre à la mémoire d'un père et d'un époux tel que toi, sont d'avoir toujours présentes tes paroles et tes actions, de se rattacher à ta gloire, de se retracer la beauté de ton ame plus encore que les traits de ta figure. Non que je blâme ces images où le marbre et l'airain s'efforcent de nous rendre ce qui nous est enlevé; mais, quelle qu'en soit la matière, ne sont-elles pas elles-mêmes, comme la figure de l'homme, fragiles et périssables! Il n'y a d'éternel que les formes que l'ame a revêtues; et ce n'est point aux arts qu'il appartient de les reproduire. Tes vertus seules pourraient les faire revivre. Tout

ce que nous avons aimé d'Agricola nous reste donc, et restera gravé dans la mémoire des hommes, dans l'éternité des temps, dans la renommée des grands événements. L'antiquité a des noms fameux, que l'oubli dévorera comme s'ils eussent été toujours étrangers à la gloire; mais la tradition saura se joindre à l'histoire pour faire vivre Agricola dans la postérité la plus reculée.



NOTES HISTORIQUES.

NOTE I.

PRISCUS Rutilius Rufus vivait dans le septième siècle de la république romaine. La rigidité de ses principes en faisait un homme digne des premiers âges de Rome. Concurrent de Scaurus pour le consulat, il crut devoir accuser de brigue son compétiteur. Scaurus, blanchi de cette accusation, la fit retomber sur Rutilius, qui s'en montra également innocent. Ces inculpations réciproques qui, dans nos mœurs, porteraient atteinte peut-être à la réputation de tous deux, n'étaient qu'un hommage rendu par eux aux lois de leur pays. C'étaient les restes de cette organisation austère des beaux temps de la république, alors que chaque citoyen faisait son premier devoir de veiller à ce que les lois fondamentales de l'état se conservassent dans toute leur pureté, sans qu'aucune considération privée pût empêcher d'en provoquer la rigueur contre qui eût été tenté de les faire ployer à ses intérêts.

Rutilius fut consul l'an de Rome 647. Le proconsul Cœpion venait de perdre une grande bataille contre les Cimbres, et l'armée romaine avait été presque entièrement détruite. Rutilius fit de nouvelles levées, les forma à la discipline; et sut créer une autre armée qui parut à Marius capable de si grands succès que, lorsqu'il fut

647, selon
Crevier.

649, selon
Brottier.

chargé de prendre la conduite de la guerre contre les Cimbres, il la préféra à celle avec laquelle il venait de terminer la guerre de Jugurtha.

Quelques années après, Rutilius fut nommé lieutenant du proconsul Q. Mutius Scévola dans la province d'Asie. L'amitié les unissait ; les mêmes vues de probité les animaient. Ils réprimèrent les vexations des chevaliers qui, par un vice des lois (*a*) des Gracches, étaient tout à-la-fois fermiers de l'état dans les provinces, et juges du péculat dans Rome. Le consulat de Mutius expiré, les chevaliers cherchèrent une victime qu'ils pussent immoler à leur vengeance. L'administration du gouverneur venait d'être proposée comme un modèle par le sénat. Ces louanges méritées le mettaient à l'abri de leurs coups. N'osant donc se prendre à lui, ils résolurent d'attaquer l'illustre consulaire qui avait été son lieutenant. Les dénonciateurs, les faux témoins, étaient déjà trouvés.

Rutilius fut accusé de concussion devant le peuple. Toute la grandeur et la force de son caractère parurent avec éclat dans cette circonstance. Antoine et Crassus lui offrirent le secours de leur éloquence ; mais cette éloquence même fut un titre d'exclusion aux yeux de l'accusé : il ne leur permit pas de plaider sa cause. Cotta, son parent, fut le seul qu'il admit à l'aider dans sa défense, dont il voulait être chargé seul. Son plaidoyer (*b*), fait pour une république semblable à celle de Platon, était de ce style grave et austère, capable (*c*) de faire impression par la probité de l'orateur, plus que par les agréments du discours.

(*a*) Vell. Patercul., hist. lib. 2.

(*b*) Cicer. De oratore.

(*c*) Crevier. Continuation de l'hist. rom.

Il fut condamné au grand regret *(a)* des gens de bien. On ne pouvait guères attendre un autre jugement d'un tribunal , dont les membres avaient à venger une injure faite à leur corps. Les biens de Rutilius furent vendus. On les trouva bien au-dessous de la somme qu'il devait payer. Ses papiers offrirent la justification de sa conduite, et prouvèrent la légitimité de sa fortune.

An de
Rome 660.

Tel fut le traitement réservé à celui *(b)* que Paterculus appelle homme excellent , non seulement pour son siècle, mais pour tous les âges de la république.

Rutilius s'exila volontairement, et fort de son innocence il choisit pour lieu de son exil cette même province d'Asie, théâtre de ces prétendues concussions. Les principales villes s'y disputèrent l'honneur de réparer les injustices de sa patrie. Sa position ne lui permettait pas de refuser leurs offres ; il se trouva plus riche qu'il n'avait jamais été. Smyrne fut la résidence qu'il adopta.

Sans jamais oublier qu'il était né romain, il dit un éternel adieu à cette Rome corrompue, qu'il avait abandonnée, disait-il, comme un repaire de brigands. Il ne voulut jamais y revenir, même lorsque Sylla vainqueur rappela tous les exilés. Il eût craint que son retour ne pût être regardé comme une approbation tacite des crimes qui désolaient sa patrie.

Lors du massacre des Romains en Asie ordonné par Mithridate, Rutilius fut du petit nombre de ceux qui y échappèrent. Il quitta la toge, prit l'habit grec ; et ce déguisement, joint à la vénération qu'inspiraient ses vertus, lui sauva la vie.

(a) Maximo cum gemitu civitatis. Vell. Patercul., hist. lib. 2.

(b) P. Rutilium virum non sæculi sui, sed omnis ævi optimum. Vell. Patercul., hist. lib. 2.

Il avait étudié la philosophie sous le stoïcien Panetius. Il était grand jurisconsulte et n'était pas sans éloquence. Il ne nous reste rien de ses ouvrages. Nous savons cependant qu'il avait composé une histoire romaine en grec, et les mémoires de sa vie vraisemblablement en latin.

639. Selon
Brottier.

Marcus Emilius Scaurus était de famille patricienne et de la maison des Émiles. La carrière des armes lui fournit les premières occasions de s'illustrer, et ses succès sur quelques peuples assez inconnus de la Sennonaise, lui valurent les honneurs du triomphe. De retour à Rome, il reçut successivement l'édilité, la préture, et enfin le consulat l'an 637. Après son consulat, il fut nommé, par les censeurs Metellus et Domitius Ahenobarbus, prince du sénat, titre qui (comme l'observe très-bien Labletterie), sans conférer aucun pouvoir effectif, attirait une considération supérieure à celle que donnaient les magistratures, parce qu'il supposait la prééminence de la vertu. Les écrivains qui l'ont loué, ceux qui l'ont accusé, tous lui accordent également les talents d'un grand homme d'état. Cicéron nous le dépeint de plus comme un honnête homme; mais Salluste n'a pas hésité à en tracer un portrait beaucoup moins honorable (a) : « Emilius Scaurus, « dit-il, homme d'une grande naissance, était actif, « entreprenant, factieux, avide de pouvoir, d'honneurs « et de richesses, sachant d'ailleurs masquer ses vices « d'un voile impénétrable. » Il ne paraît pas avoir été inaccessible aux présents de Jugurtha, soit lors de la première commission que le sénat avait envoyée en Afrique

(a) Emilius Scaurus, homo nobilis, impiger, factiosus, avidus potentia, honorum, divitiarum; cæterum vitia sua callidè occultans. (Sall. bellum Jugurthinum.)

pour juger le procès des princes numides, et dont Scaurus faisait partie; soit lors des premières campagnes du consul Calpurnius, dont il était lieutenant dans la guerre qui fut déclarée à ce même Jugurtha par le peuple romain. Cependant il faut croire que, du temps de Tacite, la réputation de vertu qu'avait eue Scaurus avait triomphé des accusations de ses ennemis. Sa conduite même ne semble pas avoir été jugée avec autant de rigueur par ses contemporains qu'elle le fut depuis par Salluste. Après les affaires d'Afrique, qui avaient été, disait-on, l'écueil de sa vertu, nous le voyons occuper la censure et conserver le premier rang dans la plus illustre assemblée de l'univers. Le trait que je vais rapporter, achevera de prouver s'il avait trouvé le moyen de continuer à commander le respect de ses concitoyens. Un tribun, suscité par ses ennemis, l'accusa d'un crime d'état. Scaurus comparut, écouta gravement l'accusation; et quand il eut à se justifier: « Quintus Vanius, espagnol, dit-il, accuse « M. Scaurus, prince du sénat. M. Scaurus, prince du « sénat, nie le fait. Romains, qui des deux vous paraît « le plus croyable? » Le peuple indigné poussa des cris menaçants contre le tribun qui ne put apaiser cet orage qu'en se désistant de son accusation. On cite, parmi les monuments de sa censure, la construction d'une voie qui commençait à Pise et traversait une grande partie de la Ligurie, et la réédification du pont Mulvius, aujourd'hui *Ponte-Mole*, sur le Tibre, à peu de distance de Rome.

Ses talents, comme orateur (a), lui ont valu une place honorable auprès des Antoines et des Crassus. Il avait écrit, entre autres ouvrages, l'histoire de sa vie en trois livres; mais elle n'est pas parvenue jusqu'à nous.

(a) Vell. Patercul. hist. lib. 2.

NOTE 2.

C'était en conservant les formes de la liberté, que César et Auguste s'étaient emparés de la souveraine puissance. C'était en réunissant sur leur tête plusieurs magistratures de la république, non pas en les détruisant, qu'ils avaient accru leur autorité. Le sénat, quoique avili par la tyrannie sanguinaire de Tibère et les folies cruelles de Caligula, continua encore long-temps à ne regarder le souverain que comme un chef militaire, à qui les ordres de l'état avaient fait une concession de puissance, non comme un despote héréditaire qui eût eu des droits à ce pouvoir absolu. Ainsi la liberté n'existait plus; mais son fantôme errait encore sous ces portiques autrefois témoins de sa gloire, restés monuments éternels de sa grandeur. Le souverain même devait flatter cette ombre, de peur que le peuple ne fût tenté de ressaisir la réalité. Les plus illustres personnages des beaux siècles de la république n'avaient cessé de recevoir le tribut général des respects de la nation; et quelques âmes généreuses concevaient même la possibilité de revenir aux antiques formes d'un gouvernement si universellement regretté. L'oppression des mauvais princes avait comprimé, mais non pas étouffé, les germes de l'esprit de liberté. Le despotisme des Tibère, des Caligula et des Néron perpétuait la haine pour ce nouveau pouvoir, avec lequel une suite d'empereurs assez sages pour se renfermer dans les bornes de leur prérogative, eût familiarisé les plus farouches esprits. On n'avait pas cessé d'admirer les Caton, les Cassius et les Brutus. Le stoïcisme, qui avait été la doctrine de ces grands hommes, était encore à Rome autant honoré que jamais, et comptait parmi ses sec-

taires les premières personnes de l'état. De là cette noble indifférence avec laquelle quelques-uns d'entre eux envisageaient l'étendue de la puissance du despote. « Néron « peut m'ôter la vie, disait Thræsea, mais il ne peut me « faire de mal. » Au milieu des calamités publiques, cet amour de la patrie et de la liberté se transmettait pur et sans tache entre ces victimes successives du pouvoir arbitraire, comme le feu sacré des autels entre les prêtresses de Vesta; et c'est ainsi qu'on avait vu, sous le règne des Néron et des Domitien, Petus Thræsea et Priscus Helvidius, Arulenus Rusticus et Herennius Senecion, célèbres par les mêmes vertus et les mêmes malheurs. « La tradition des idées purement républicaines, comme « le remarque Labletterie, s'entretenait: et ce ne fut que « sous les règnes heureux et consécutifs de Nerva, de « Trajan, d'Adrien et des deux premiers Antonins, « qu'elles parvinrent à s'effacer. »

J'ajouterai ici quelques notices historiques, sur les quatre personnages que je viens de nommer.

Petus Thræsea, gendre de Cecina Petus et de la célèbre Arria, pouvait difficilement, dans une cour telle que celle de Néron, ne pas succomber aux dangers toujours renaissans auxquels ses vertus l'exposaient. L'admiration momentanée qu'il avait arrachée au tyran lui-même, ne pouvait long-temps le mettre à l'abri de ses coups, et ne faisait qu'irriter la haine de coupables favoris tels que Eprius Marcellus et Capito Cossutianus. Ces deux hommes s'étaient constitués en état de guerre avec tous les gens de bien; le dernier, d'ailleurs, avait une injure particulière à venger. Il ne pouvait oublier que les ambassadeurs de Cilicie, réclamant contre ses concussions, avaient trouvé dans Thræsea un protecteur aussi zélé que puissant. Assez sage pour s'abstenir d'offenser directe-

ment l'empereur, Thrasea ne sut jamais dévier d'un seul pas du chemin périlleux de sa rigoureuse probité.

An de
Rome 810.
Tacit. Ann.
lib. 14, cap.
52.

Lorsque Néron, épouvanté lui-même du meurtre d'Agrippine, écrivit au sénat cette lettre apologétique, dont la plumé de Sénèque est accusée, Thrasea, quand ce fut à lui d'opiner, loin d'ajouter aux adulations générales, ne se contenta pas de garder un silence qui eût pu être regardé comme un signe d'approbation : il se leva, et sortit d'un sénat qui venait de décerner des actions de grâces aux dieux pour avoir préservé un souverain parricide de dangers imaginaires.

An de
Rome 813.

Dans l'affaire du préteur Antistius, qui avait composé des vers satiriques contre Néron, l'accusé allait être condamné comme coupable du crime de lèse-majesté ; mais Thrasea sut sauver le sénat à son propre déshonneur. L'accusation du crime de lèse-majesté, odieuse à tous les ordres de l'état, fut rejetée, et la peine de mort commuée en celle de l'exil.

Tacit. Ann.
lib. 16, cap.
21, 22.

Lorsque Poppée, morte victime des violences de Néron, avait été, par les décrets du sénat, placée au rang des immortelles, Thrasea était sorti de l'assemblée au milieu des délibérations, et n'avait pas même paru à la pompe funèbre. Il dédaignait de prendre part aux jeux juvénaux créés par Néron ; et c'était pour Néron une offense d'autant plus sensible, qu'il savait qu'on avait vu ce même Thrasea paraître, sous le costume de théâtre, dans Padoue sa patrie, aux jeux Cestiens institués par Antenor le troyen, regardé comme le fondateur de cette ville.

Tant de griefs enflammaient la colère de Néron, qui en était venu à ne plus rougir d'aucun crime. Sénèque et Lucain s'étaient fait ouvrir les veines. Anneus Mella, Cerialis, Anicius, Rufus Crispinus, et C. Pétrone avaient été immolés en peu de jours. Le massacre de tant

d'illustres victimes n'assouvissait que lentement sa fureur : c'était la vertu même qu'il voulait anéantir dans la personne de Thræsea. D'ailleurs, si sa haine eût pu s'endormir, Capito Cossutianus était là pour la réveiller.

« Ne voyez-vous pas, lui disait-il, avec quelle affectation
« Thræsea se dérobe chaque année au renouvellement
« solennel des serments ? il n'assiste pas même aux vœux
« publics, ainsi que l'exigerait le rang qu'il occupe dans
« le collège des Quinze. Jamais il n'a sacrifié au salut
« du prince, ou à sa voix céleste. Depuis trois ans, cet
« homme, jadis infatigable et si assidu aux moindres déli-
« bérations, n'est pas entré dans le sénat. Dernièrement,
« encore, lorsque les crimes de Silanus et de Veter
« absorbaient l'attention générale, il ne s'occupait que
« des causes particulières de ses clients. Pouvez-vous
« méconnaître dans cette conduite un chef de parti ?
« L'audace seule manque à ses admirateurs pour faire
« éclater la guerre civile. Déjà cette capitale, avide de
« dissensions, se partage entre Thræsea et vous, comme
« elle fit jadis entre Caton et Jules. Ce n'est plus à imiter
« l'arrogance de ses discours que se bornent ses partisans,
« ou plutôt ses satellites. Ils affectent son extérieur rigide,
« et traitent de débauches vos plaisirs innocents. On ne
« voit qu'à lui dans l'empire cette coupable indifférence
« pour votre salut. Il méprise vos prospérités, pour ne
« pas dire qu'il se rassasie de votre deuil et de vos dou-
« leurs. Cet esprit farouche ne croit point à la divinité
« de Poppée. Jamais il n'a juré par Auguste ou par l'em-
« pereur Jules, montés au rang des dieux. Notre croyance
« religieuse est l'objet de ses dédains ; nos lois sont à ses
« yeux sans force. Vous le dirai-je ? Les provinces et
« l'armée lisent avec avidité les nouvelles de Rome, pour
« savoir ce qu'il fait et ce qu'il ne fait pas. Si l'excellence

« de sa doctrine est reconnue , que ne nous y confor-
 « mons-nous ? Mais s'il n'est qu'un novateur à craindre ,
 « que n'enlevez-vous ce chef aux factieux ? Cette secte a
 « produit les Tubérons et les Favonius , noms faits pour
 « déplaire à l'ancienne république même. Pour boule-
 « verser l'empire , de tels hommes prennent les livrées
 « de la liberté ; mais ils l'asserviraient eux-mêmes, s'ils
 « réussissaient dans leurs desseins. C'est en vain que vous
 « aurez détruit les Cassius , si vous laissez les moyens de
 « nuire à ceux qui marchent sur les traces de Brutus.
 « Au reste, ne vous montrez pas dans cette affaire , et
 Cap. 24. « laissez au sénat à juger de cette cause. »

Dès-lors , la perte de Thræsea fut résolue , et il ne tarda pas à recevoir des signes certains de la disgrâce avant-courrière de son assassinat juridique.

Néron rentrait dans Rome accompagné de Tigraue , qu'il plaçait sur le trône d'Arménie. Tous les ordres de l'état sortirent au - devant de lui : Thræsea reçut défense de paraître. Sans se laisser abattre d'un coup qu'il devait prévoir, il écrivit à l'empereur , et lui demanda de quel crime on l'accusait. Néron , flatté un instant de l'espoir de l'avoir effrayé , reçut sa lettre avec empressement ; mais la noble fierté qu'elle respirait , fut pour le tyran un nouveau sujet d'alarmes , et sur le champ il convoqua le sénat.

Thræsea devait-il paraître devant ce tribunal pour y entreprendre sa défense ? devait-il croire une pareille démarche au-dessous de lui ? quelques-uns de ses amis pensaient qu'il ne pouvait sans honte garder le silence.

Cap. 25, 26. « Vous ne pouvez rien dire d'indigne de vous , ajoutaient-
 « ils ; votre gloire ne fera que s'accroître aux yeux du
 « peuple , qui vous verra marcher volontairement au-
 « devant de la mort. Votre voix retentira dans ce sénat ,

« comme celle de quelque divinité supérieure ; et Né-
 « ron même en sentira peut-être la magique puissance. »
 « Épargnez-vous de nouveaux affronts , disaient au con-
 « traire ceux qui n'auguraient rien d'heureux de sa dé-
 « fense ; les forfaits ne sont pas réservés aux seuls Eprius
 « et Capiton. La férocité d'Auguste peut dominer ceux
 « même qui aiment encore la vertu. Ne vous exposez
 « pas à ce qu'on porte sur vous une main sacrilège ; et
 « laissez au moins dans l'incertitude la conduite que
 « tiendrait le sénat , si Thrasea comparaisait accusé de-
 « vant lui. »

Un jeune homme ardent, dévoré de l'amour de la gloire et de la soif de la célébrité, assistait à ces délibérations de l'amitié. C'était Arulenus Rusticus, alors tribun du peuple. Il proposa, comme aux temps de la liberté, de se servir des droits de son emploi pour mettre opposition aux arrêts du sénat. Ce ne fut pas sans peine que Thrasea parvint à le détourner de ce projet. « Je n'irai pas dé-
 « mentir par une mort turbulente, une longue suite d'an-
 « nées calmes et paisibles, lui dit-il ; vous vous perdriez
 « sans me sauver : j'ai vécu. Pour vous, qui êtes au com-
 « mencement de votre carrière, ayez plus de prudence ;
 « et sachez que vous pouvez encore être utile à la ré-
 « publique dans les circonstances présentes. »

Le lendemain, deux cohortes prétoriennes occupèrent en armes le temple de Vénus génitrice. Les avenues du sénat étaient garnies de citoyens dont on apercevait l'épée sous la toge. Les sénateurs ne pouvaient y aborder qu'à travers des pelotons de soldats, dont les regards menaçants ne présageaient rien que de funeste.

Cap. 27.

A l'ouverture de la séance, le questeur, parlant au nom du prince, commença par se plaindre en général et sans nommer personne, de l'indifférence criminelle

avec laquelle les sénateurs s'acquittaient de leurs devoirs. Il ajouta que cette conduite pouvait servir d'excuse à l'indolence des chevaliers, et qu'il ne fallait pas s'étonner de l'éloignement que les principaux personnages des provinces témoignaient à se mêler des affaires publiques, puisque, même au sein de Rome, des personnages consulaires revêtus du sacerdoce préféraient aux délibérations du sénat, le soin de leurs jardins et de leurs fleurs.

Cap. 28.

Cette dernière accusation pouvait s'appliquer à Thræsea ! Les accusateurs furent prompts à s'en saisir. Cossutianus et Marcellus développèrent les plaintes de l'empereur, et opinèrent à mort. L'arrêt passa, et le condamné n'eut que le choix du genre.

Cap. 34, 35.

Thræsea, entouré d'un cercle nombreux d'hommes et de femmes illustres, était dans ses jardins, lorsque le questeur du consul vint lui annoncer sa sentence. Il s'entretenait alors avec le philosophe Démétrius, de l'école cynique; et, autant que ses gestes et quelques paroles prononcées d'un ton plus élevé pouvaient l'indiquer, il parlait de la nature de l'ame et de sa séparation d'avec le corps. Domitius Cœcilianus, un de ses plus intimes amis, arrivant du sénat, lui rendait compte de cette triste séance. Aussitôt Thræsea s'efforce d'éloigner ceux qui voulaient mêler leur douleur à la sienne; il les engage à ne pas se compromettre par un plus long séjour près d'un condamné. Sa femme, digne fille d'Arria, voulait partager son sort. Il l'exhorte à supporter la vie en faveur de leur fille qui n'avait plus d'autre soutien. Puis s'étant avancé sous le portique, il y reçut le questeur avec un visage d'autant plus serein, qu'il venait d'apprendre que son gendre Helvidius, pour la vie duquel il craignait, n'était condamné qu'à l'exil. Le sénatus-consulte lui fut remis. Alors il entre dans sa chambre,

et s'y fait ouvrir les veines aux deux bras. Soudain le sol est baigné de son sang. « Adressons ces libations à « Jupiter libérateur, dit-il, en faisant approcher le « questeur : regardez, jeune homme ! on ne sait ce que « les dieux vous réservent; et vous êtes né dans un « temps où il faut de bonne heure s'affermir le courage « par des exemples.

Priscus Helvidius naquit à Terracine, ville municipale d'Italie. Son père avait servi avec honneur, et était parvenu au rang de centurion primipile. Cluvius était son nom. Son fils ne s'appela Priscus Helvidius que du nom d'un oncle maternel, commandant de légion, qui l'adopta. Tacit. hist.,
lib. 4, cap. 5.

Le jeune Helvidius, élevé à Rome, se livra de bonne heure à l'étude des hautes sciences (c'était ainsi qu'on appelait la philosophie), non pour se parer, dans une insignifiante nullité, du titre pompeux de philosophe, mais pour, dans un plus grand développement des forces de l'âme, acquérir cette énergie bien nécessaire alors à celui qui se destinait aux affaires. Sa doctrine se réduisit à n'appeler bon que ce qui est honnête, mauvais que ce qui est honteux, et à ne mettre au nombre, ni des biens, ni des maux, cette puissance et cette grandeur avec lesquelles l'âme n'a rien de commun.

Il n'avait encore exercé que la charge de questeur, lorsque Thrasea le choisit pour son gendre. L'ambition rapproche les grands caractères; la vertu suffit à l'union des belles âmes. Priscus devint le meilleur ami de son beau-père. Thrasea avait eu l'amour de la liberté; Priscus en eut l'enthousiasme. Cap. 6.

De retour de l'exil après la mort de Néron, il ne put supporter l'idée de voir encore siéger dans le sénat les

accusateurs de Thræsea. Il ne tint pas à lui de faire payer à Marcellus la peine de ses crimes, et ne céda qu'aux instances de l'empereur et du sénat, qui, craignant de réveiller trop de vengeances, d'avoir trop de coupables à punir, désirèrent que le voile de l'oubli fût tiré sur les fautes passées. On voulait qu'Helvidius fit le sacrifice de sa juste haine; il consentit à l'ajourner.

Lorsque Vespasien parvint à l'empire, le sénat décida qu'on enverrait une députation à ce prince, qui était alors en Judée. Priscus désirait que les députés fussent choisis aux voix. Eprius demandait le sort de l'urne; et ce dernier avis avait été celui des consuls désignés. Dans cette altercation, Helvidius sentit renaître toute sa haine.

Cap. 7, 8.

« Pourquoi Marcellus redoute-t-il tant le jugement des
 « magistrats, s'écria-t-il ? il a de la fortune, il a de l'é-
 « loquence; il concevrait l'espoir de triompher de ses
 « collègues, si sa conscience n'était torturée du souvenir
 « de ses crimes. Le sort ne discerne pas la vertu; mais
 « les suffrages du sénat sont la juste appréciation de la
 « renommée; l'inquisition qu'ils semblent exercer pé-
 « nètre jusqu'aux actions les plus secrètes de la vie. Il
 « est de l'intérêt de la république, de l'honneur du
 « prince, qu'il ne lui soit présenté que des hommes sans
 « tache. Vespasien fut l'ami de Thræsea, de Sentius, de
 « Soranus : n'est-ce pas assez de laisser leurs accusateurs
 « impunis, sans en faire parade à ses yeux ? Qu'il suffise
 « à Marcellus d'avoir, sous Néron, causé la ruine de tant
 « d'innocents; qu'il jouisse de l'impunité et du prix de
 « ses forfaits; mais qu'il abandonne Vespasien à des
 « hommes plus dignes que lui de l'approcher. »

Marcellus répondit mal à de pareilles accusations; il rejeta sur le sénat le jugement de Thræsea. Il dit que la faveur de Néron n'avait pas été moins à craindre pour

lui que funeste aux autres : que d'ailleurs le sort était un mode usité jusque alors pour les députations, et qu'il ne voyait pas quelles raisons assez puissantes pouvaient le faire abandonner, ni comment l'honneur du prince pouvait être un motif d'injure pour qui que ce fût ; que le rigorisme de certaines personnes pourrait aigrir l'esprit du nouveau souverain, et que Priscus ne devait pas se flatter de prendre un ascendant despotique sur un homme tel que Vespasien, dans la force de l'âge mûr, illustré de plusieurs triomphes, et père de deux princes dans la vigueur de la jeunesse.

Après de vives discussions, la voie du sort fut adoptée, par le plus petit nombre, pour ne pas dévier des usages de leurs ancêtres ; par les autres, de peur d'être exclus par le choix.

Helvidius n'eut que trop d'occasions de faire paraître dans le sénat la noble indépendance de son caractère. La confiance qu'inspiraient les vertus connues de Vespasien, semblait justifier cette hardiesse, mais n'autorisait cependant pas les espérances, sans doute portées trop loin, d'un amant de la liberté.

Avant le retour de Vespasien, Helvidius avait ouvert l'avis que le sénat fît reconstruire le Capitole, et qu'on engageât seulement le prince à y contribuer. La forme de cette proposition parut, aux yeux d'un grand nombre de sénateurs, une insulte à la prérogative souveraine. La haine et la flatterie ne surent depuis que trop bien envenimer le souvenir de cette proposition. Vespasien ordonna la restauration du temple ; et Helvidius, alors préteur de Rome, présida cette auguste cérémonie. Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en retrouver ici les circonstances.

Cap. 9.

Au de
Rome 821.
J.-C. 70.

Les aruspices étant convoqués, annoncèrent qu'il

Cap. 53.

fallait transporter dans les marais, les décombres de l'ancien temple ; qu'il fallait le reconstruire sur le même plan, et que les dieux ne voulaient pas qu'on en changeât la forme.

Le 11 des calendes de juillet, au point du jour, tout l'espace consacré pour la réédification du temple, fut entouré de guirlandes et de bandelettes. Dans cette enceinte entrèrent des soldats, dont les noms étaient réputés heureux, ayant à la main des rameaux d'arbres regardés agréables aux dieux, puis les vierges de Vesta, accompagnées de jeunes garçons et de jeunes filles ayant père et mère vivants. Le sol fut arrosé avec de l'eau puisée dans les ruisseaux, les sources et les fleuves. Alors Priscus Helvidius, en sa qualité de préteur, précédé du pontife Plaute Elien, consomme le sacrifice d'un suovetaurile (a); et reportant les entrailles sur un autel de gazon, il invoque Jupiter, Junon, Minerve et les autres dieux qui président aux destinées de l'empire, et les supplie de protéger de leur puissance divine, cette demeure, dont la piété des mortels jetait les fondements. Il touche les bandelettes qui tenaient aux câbles auxquels la pierre était attachée. L'allégresse publique saisit ce signal. Les prêtres, les magistrats, le sénat, les chevaliers, le peuple, en un mot, tous les ordres de l'état, unissent leurs efforts, et entraînent l'énorme rocher qui doit servir de fondement. On jette çà et là des pièces d'or et d'argent, et les prémices de métaux qui n'ont point encore passé dans la fournaise, mais tels qu'on les trouve dans la mine. Les aruspices déclarèrent qu'on se gardât bien d'employer à ce monument, des pierres et

(a) Sacrifice de purification, qui se faisait en immolant un coëchon, une brebis et un taureau. *Su-ove-taurilis*.

de l'or déjà profanés par un autre usage ; et tout ce que la religion put accorder , fut qu'on donnât plus de hauteur à l'édifice.

Cet événement précéda de peu de temps le retour de Vespasien. Après la tyrannie cruelle de Néron et les tristes règnes d'Othon et de Vitellius , Rome devait s'estimer heureuse d'être gouvernée par un tel prince ; mais ceux qui s'étaient flattés de lui voir rétablir la république, trouvèrent leurs espérances cruellement déçues : Helvidius était de ce nombre, et ne crut pas devoir cacher le sentiment pénible qu'il en éprouvait. Lorsque Vespasien entra dans Rome , Priscus fut le seul qui ne le salua que de son nom , sans y ajouter aucun titre. Depuis , il lui tint souvent tête dans le sein même du sénat ; et pendant l'année de sa préture , il ne fit dans ses arrêts aucune mention du nom de l'empereur. Il avait des ennemis puissants près du trône ; et Mucien , à qui Vespasien devait beaucoup , n'était pas le moins à craindre. On ne cessa de le peindre comme un factieux ; on envenima tous ses discours et toutes ses actions passées. On rappela ces discussions qui avaient eu lieu dans les premières années de ce règne, au sujet du déficit du trésor public, et que l'interposition du tribun du peuple avait pu seule arrêter, tandis qu'Helvidius prétendait qu'il n'appartenait qu'au sénat d'en résoudre sans l'intervention du prince. On fut même jusqu'à lui imputer des conspirations secrètes. L'esprit de Vespasien s'aigrit ; et dans une altercation très-violente qu'il eut avec Helvidius, il le fit arrêter par les tribuns. L'exil de cet illustre patricien fut prononcé ; mais la haine n'était pas satisfaite ; elle arracha des mains du prince un arrêt de mort, qu'il rétracta aussitôt après l'avoir donné. L'exécution de l'ordre fut annoncée avant la mort de la victime ; et le crime

Sueton.
Vespas. Vit.

Tacit. hist.,
lib. 4, cap.
9.

se consumma. Telle fut la fin tragique de celui que Tacite nous peint comme « citoyen (a), sénateur, mari, gendre, ami parfait, à hauteur de tous les devoirs de la vie, dédaignant les richesses, constant dans la vertu, inaccessible à la crainte. » Malgré l'excuse trop vraie des obstacles qu'éprouve sur le trône la vertu pratique, les grandes actions de Vespasien ne peuvent cependant, aux yeux d'une philosophie éclairée, lui faire pardonner la mort d'un homme de bien.

An de
Rome 827.

Arulenus Rusticus semble s'être fait une règle de conduite des derniers conseils que lui avait donnés l'infortuné Thræsea. Quelque odieux ou méprisables que pussent lui paraître les chefs successifs du gouvernement, il ne crut pas devoir se retirer des affaires, et on le vit exercer diverses magistratures sous les divers empereurs dont la république fut affligée. Il était préteur de la ville sous Vitellius, lorsqu'il fut envoyé par ce prince et par le sénat, pour traiter d'accommodement avec Petilius Cerialis, l'un des généraux de Vespasien. L'insubordination régnait dans le camp des Flaviens; et la haine qu'on y portait à Vitellius, pensa avoir des suites funestes pour l'auguste envoyé. Les soldats du vainqueur ne respectèrent ni le double caractère dont il était revêtu, ni la dignité propre de ce grand homme. Son premier licteur fut tué; lui-même fut blessé et n'échappa qu'à peine et avec le secours du général, à la fureur de ces barbares. C'est ainsi que ce droit des ambassadeurs, sacré pour les nations les moins policées, allait être

Tacit. hist.,
lib. 3, cap.
80.

(a) Civis, senator, maritus, gener, amicus, cunctis vitæ officiis æquabilis, opum contemptor, recti pervicax, constans adversum metus. (Tacit. hist., lib. 4, cap. 5).

violé, sous les murs mêmes de la patrie, par la frénésie des guerres civiles. Ses ennemis, faisant allusion aux blessures qu'il avait reçues dans cette circonstance, regardèrent comme spirituel de dire qu'il portait les stigmates de Vitellius. Avec moins de bassesse dans l'âme, ils auraient senti ce qu'il y avait d'honorable pour lui, dans ces criminels outrages. Ce n'était point les stigmates de Vitellius; c'était, comme le dit énergiquement Lablétterie, les stigmates de la patrie, dont on avait méconnu le mandataire.

Les premières années d'Arulenus avaient été témoins des crimes de Néron. Il ne semblait pas devoir être à craindre que le sang de Vespasien donnât au monde un tyran plus sanguinaire et plus farouche que Néron lui-même. Domitien fut ce tyran, et Arulenus, une de ces nombreuses victimes. Ses vertus et ses talents éveillèrent le soupçon du crime couronné, et lui firent concevoir la plus noire jalousie. Un éloge historique de Thrasea, qu'il avait composé, fut le seul chef d'accusation que le délateur Regulus pût développer contre lui. On en tira des inductions, qui étaient, aux yeux de Domitien, des preuves concluantes; et Arulenus fut condamné au dernier supplice.

Nous n'avons pas d'autres détails sur sa mort. Tout ce que nous savons est que J. Mauricus, son frère, fut enveloppé dans sa disgrâce; mais il n'encourut que la peine de l'exil.

An de
Rome 845.
J.-C. 94.

Dans les secousses révolutionnaires, les familles anciennes sont toujours un objet d'inquiétude pour le pouvoir nouveau qui s'établit sur les ruines des lois fondamentales de l'état. Les fastes du triumvirat, ceux des règnes de Tibère, de Caius et de Néron, avaient prouvé

le danger inséparable d'un nom illustre. Les grandes familles avaient été comme épuisées dans leur souche, ou par l'ambition, prompt à renverser ce qui lui fait obstacle; ou par le despotisme soupçonneux, à qui tout fait ombre. Ce n'étaient plus les Fabius et les Emiles qui siégeaient dans le sénat; leurs rangs étaient occupés par des hommes sortis de ces peuples encore appelés barbares, et traités si long-temps en esclaves.

Rome était le théâtre où, de toutes les parties de l'empire, on s'efforçait d'arriver. L'ambition de la gloire ou de la fortune, le noble desir de fréquenter tout ce que la littérature et la philosophie avaient de chefs illustres, attiraient dans cette capitale le Gaulois, le Dace, l'Asiatique, l'Africain et l'Ibère, devenus eux-mêmes Romains. L'Espagne sur-tout avait fourni ses Sénèque et ses Lucain, plus célèbres, mais moins grands sans doute que le malheureux Senecion.

Herennius Senecion, né dans la Bétique, mais élevé à Rome, était revenu dans sa patrie, y exercer la questure. Bebius Massa en était alors gouverneur, et déjà aussi fameux par ses brigandages qu'il le fut depuis par ses délations. Lorsque le gouvernement de Bebius fut expiré, Herennius de retour à Rome l'accusa de concussion, ou plutôt plaida avec Pline le jeune, la cause des habitants de la Bétique. Il osa attaquer le crime qui, sous l'égide du trône, semblait inattaquable; et il poursuivit cette affaire avec tant de chaleur, que Bebius fut condamné. Domitien n'avait pas osé sauver son favori à une trop juste condamnation; mais il n'était pas homme à laisser tomber dans l'oubli, ce qu'il y avait pour lui d'affront dans cette action généreuse. D'un autre côté Herennius, convaincu de l'impossibilité de faire le bien dans un gouvernement aussi monstrueux, se renferma après sa questure, dans

une apparente nullité, qui semblait ôter jusqu'au prétexte de lui nuire. On lui fit un crime de sa retraite et même de son silence. On mit, sur le compte du mécontentement ou du mépris, le repos philosophique dans lequel il vivait au lieu de briguer de nouveaux emplois. Dans ses loisirs, il avait écrit la vie d'Helvidius à la prière de sa veuve Fannia, et pour satisfaire à l'admiration que ce grand homme lui inspirait. Cet ouvrage ne lui fut pas moins funeste que ne l'avait été à Arulenus l'éloge de Thræsea. Metius Cara fut l'accusateur qui fut lancé contre lui, et une accusation était un arrêt de mort.

Ainsi une même année vit périr Arulenus, Herennius, et le fils de Priscus Helvidius.

NOTE 3.

Il y eut à Rome plusieurs magistrats chargés de fonctions bien différentes, et qui portèrent tous le nom de triumvirs.

Les premiers dont l'histoire fasse mention sont les triumvirs agraires (*a*). Ils durent leur création aux troubles qu'excitaient alors les discussions sur les lois agraires. Ce fut sous le consulat de Tiberius Emilius et de Quintus Fabius, l'an de Rome 287. Les mouvements séditieux du peuple ne parurent pouvoir être apaisés que par une distribution de terres. Ce fut le parti que prit Q. Fabius, en créant des triumvirs chargés de partager au peuple quelques terres qu'on avait conquises sur les Volsques dans les environs d'Antium, point très-con-

(*a*) Triumviri agrarii. Tit. Liv. lib. 3.

Lexicon-
Pitisci.
Antiq rom.

venable à l'établissement d'une colonie. C'était à ces triumvirs qu'il appartenait de répartir entre les colons les terrains à cultiver et l'emplacement des bâtiments. De plus, ils devaient donner à cette nouvelle société les lois de la mère-patrie.

On fait remonter au-delà de la première guerre punique l'institution des triumvirs de la monnaie (*a*), qui présidaient à la fonte et à la fabrication des monnaies d'airain, d'or et d'argent. On fixe leur création vers l'an de Rome 465, temps auquel on rapporte aussi celle des triumvirs capitaux.

Tit.-Liv.
liv. 25.

Les triumvirs capitaux (*b*) appartenaient à la petite magistrature. Ils avaient la surveillance de la police et des prisons, faisaient exécuter les arrêts des préteurs, et punir près de la colonne Menienne les filous et les esclaves coupables ou fugitifs; mais leur autorité était très-circonscrite. Dans le temps de la seconde guerre punique, des devins et des charlatans étrangers attirèrent sur les places publiques par un nouveau culte religieux une foule d'hommes, et sur-tout de femmes qui, pour les suivre, abandonnaient les temples. Ces abus vinrent aux oreilles du sénat, qui réprimanda vivement les édiles et les triumvirs, pour n'avoir pas fait cesser de tels désordres. Ces assemblées furent donc dispersées; mais la puissance de ces magistrats subalternes ne paraissant pas suffisante, le préteur de la ville fut chargé directement de prévenir le retour de semblables nouveautés. Il est probable que c'est de cette espèce de triumvirs qu'il est ici question dans le passage de Tacite qui a donné lieu à cette note.

(*a*) Triumviri monetales.

(*b*) Triumviri capitales.

Pendant cette même guerre punique, furent créés les triumvirs de recrutement (*a*) pour aider dans le recrutement des légions, les consuls qui se plaignaient des difficultés qu'ils éprouvaient. Les triumvirs des bâtiments, pour avoir soin des offrandes faites aux dieux, et pour veiller aux réparations des temples.

Tit.-Liv.
lib. 39.
Id. lib. 25.

Les triumvirs mensaires (*b*), vu la rareté du numéraire, pour régler les dépenses de la table. Les trois premiers qui occupèrent ces places furent des personnages du plus haut rang. C'étaient Emilius Papus, qui avait été consul et censeur, Attilius Regulus, qui avait été deux fois consul, et L. Scribonius Libo, alors tribun du peuple.

Il y avait encore à Rome les triumvirs des banquets (*c*), prêtres qui avaient soin des banquets sacrés, et les triumvirs nocturnes (*d*) (différents des triumvirs capitaux), qui étaient chargés de veiller à la sûreté de la ville pendant la nuit, et sur-tout aux incendies.

Lex. Pitisci.

Enfin ce nom fut encore donné à des magistrats temporaires qu'Auguste institua après avoir supprimé la censure, pour exercer dans le sénat les mêmes fonctions, qu'y avaient autrefois exercées les censeurs. Aussi furent-ils appelés sous-censeurs (*e*).

Crevier,
Hist. des
Empereurs.

Quant aux triumvirs de santé (*f*), on ne peut présumer que par conjecture, que ce furent des inspecteurs du service de santé, chargés de veiller à la salubrité publique dans les temps de maladies.

(*a*) Triumviri militiam ad conquirendam.

(*b*) Triumviri mensarii.

(*c*) Triumviri epulonum.

(*d*) Triumviri nocturni.

(*e*) Sub-Censores, vel Triumviri Senatûs.

(*f*) Triumviri valetudinis.

Je ne dirai rien des triumvirs qui déchirèrent par leurs factions Rome et la république. Leurs fureurs les ont sauvés d'un oubli auquel on arrache avec peine les magistrats plus paisibles qui ont porté le même nom.

NOTE 4.

Vetere et illustri Foro-Julienis colonia ortus. Il naquit dans l'ancienne et illustre colonie de Fréjus ; ou il descendait des premiers habitants de l'ancienne et illustre colonie de Fréjus.

J'avoue que le texte m'a paru se prêter également à certains interprétations, et que je préfère même, sous ces deux rapports, la seconde.

Forum-Julii, Fréjus, dans la Gaule narbonnaise, passe pour avoir été fondée par Jules César, lorsqu'il eut le proconsulat des Gaules citérieure et ultérieure.

Les armées romaines, dont toutes les conquêtes ne se faisaient que par la force, et qui ne pouvaient pas se servir du levier révolutionnaire, que les peuples de l'Europe moderne emploient l'un contre l'autre avec des succès divers, depuis tant de siècles, étaient constamment au milieu des nations étrangères, dans une attitude militaire obligée. Les lois de Rome étaient la jurisprudence des camps, ou des colonies établies après la conquête.

Dans les pays non civilisés il existe peu de villes ; la population est répartie à-peu-près également sur les diverses parties du sol. Chaque canton vit de ses propres ressources, qui lui suffisent ; par conséquent point de commerce et peu de communications. Les légions romaines, au contraire, ramassées sur un même point, faisaient sur un espace très-resserré, une consommation qui né-

ecessita l'établissement de plusieurs marchés. De là, ce nom de forum, donné dans le camp au lieu qui avait, comme dans Rome primitive, cette double destination d'approvisionnement et de juridiction. Les besoins s'accrurent avec les moyens d'y satisfaire. Alors il se forma autour du forum, des habitations permanentes, qui finirent par prendre la forme de villes. On voulut rapprocher de soi les jouissances du luxe et des arts que Rome offrait; de là, ces bains, ces portiques, ces aqueducs, enfin ces arcs de triomphe.

Telle est à-peu-près l'origine commune à toutes les villes de France ou d'Italie, qui portent le nom de forum. Tels sont les monuments que laissait, au milieu des nations conquises, la civilisation des conquérants.

Quelques personnes ont attribué à Auguste la fondation de Fréjus; mais on a remarqué avec justesse qu'avant qu'Auguste (*a*) ne parvînt à l'empire, les lettres de Plancus à Cicéron faisaient déjà mention de cette colonie; et que d'ailleurs Auguste a donné son nom, et non pas celui de Jules, à tout ce qui nous reste de lui, afin de distinguer ses créations de celles de son père adoptif.

NOTE 5.

Les premiers intendants dont l'histoire fasse mention, furent les intendants de Syrie. Pompée, après s'être rendu maître de Jérusalem, créa intendant de la Palestine le fils d'Hérode l'Ascalonite. Cet officier, dont les fonctions étaient à-peu-près les mêmes que celles de préfet du trésor public (*b*) à Rome, n'exerçait aucune juridiction,

(*a*) Lexic. Pitisci. antiquit. Roman.

(*b*) Præfectus ærarius.

ni civile, ni militaire ; mais lorsque le gouvernement impérial eut pris une forme stable, lorsque Auguste eut partagé avec le sénat l'administration des provinces de l'empire, celles qui lui échurent ne furent plus administrées que par des hommes que son choix seul y porta ; et ce fut alors que furent créées les charges d'intendants des Césars (*a*). Ils étaient pris dans l'ordre des chevaliers, et quelquefois même parmi les affranchis, à qui il paraît, d'après Tacite, que cet emploi conférait la noblesse équestre. On ne vit pas sans envie s'accroître, sous les princes faibles, l'autorité de ces hommes nouveaux. Le peuple, habitué à ne voir entrer dans les magistratures que des hommes sortis des rangs de l'armée, ne vit point sans regret le souverain verser ses faveurs sur des hommes sans nom, dont la bassesse même faisait seule la fortune. Claude leur avait donné le droit de connaître des causes fiscales ; il fit plus (*b*) : il fut jusqu'à donner à leurs décisions la même force qu'aux siennes propres ; et un sénatus-consulte sanctionna cette lâche faiblesse de l'empereur. Les lois des Gracches, qui avaient excité tant de troubles dans l'état, celles de Servilius, qui voulait rendre au sénat la juridiction de ces sortes de causes, furent ensevelies dans le plus profond oubli. Les droits des préteurs furent transmis à ces nouvelles créatures ; et il ne fut plus permis, dit Tacite, de s'étonner de l'influence qu'avaient eue, par leurs immenses richesses, les chevaliers sous le premier des Césars, quand on eut vu l'empereur égaler à lui-même et aux lois, de simples affranchis.

Il y eut même des provinces, telles que la Mauritanie,

(*a*) Procurator Cæsaris.

(*b*) Annal. lib. 12, cap. 60, Tacit.

où ils acquirent le droit du glaive, c'est-à-dire le commandement des forces militaires.

NOTE 6.

Julius Græcinus, fils d'un chevalier romain, fut le premier sénateur de sa famille. Il n'était riche qu'en vertus; et lorsqu'il exerça l'édilité et la préture, sa fortune trop bornée ne lui permettant pas de subvenir aux frais des jeux qu'il avait à donner, il se vit forcé d'accepter les offres qui lui furent faites dans cette circonstance, par les plus riches citoyens de Rome. Cependant il refusa ceux à qui, disait-il, il ne pouvait accorder son estime. Ainsi, comme le remarque Crevier, sa vertu exerçait une censure non moins rigide que celle du censeur même.

On le vit occuper successivement divers emplois. Il faisait peu de cas de cette philosophie purement spéculative (a). Quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il pensait d'Ariston, philosophe de profession, qui promenait sa doctrine dans un bon équipage, et qui y avait en quelque sorte établi sa chaire. « Je ne puis savoir ce dont il serait capable s'il descendait dans l'arène, répondit-il, puisqu'il nous parle toujours du haut de son char. »

Lorsque l'empereur Cæius voulut en faire un instrument de sa haine contre Silanus, Græcinus sut préférer la mort à l'infamie.

Il avait écrit un traité fort estimé sur la culture de la

(a) De eodem (Aristone) cum consuleretur Julius Græcinus, vir egregius, quid sentiret: non possum, inquit, tibi dicere: nescio enim quid de gradu faciat, tanquam de essedario loquens.

SENECA, *de benef.*

vigne. Son goût pour l'agriculture valut peut-être (selon l'opinion de Labletterie) à son fils le surnom d'Agri-
cola.

NOTE 7.

Marcus Silanus, non moins illustre par sa naissance que par ses vertus, avait su maîtriser les respects de Tibère même. L'empereur Caius était son gendre. Il appartenait à ce fou cruel d'ajouter le parricide à ses autres crimes. Le mérite de Silanus lui fit ombrage; ses avis lui parurent autant d'offenses; et dès-lors il parut s'être fait un système de l'abreuver d'humiliations qui ne devaient se terminer que par la mort. Silanus était proconsul d'Afrique, et avait une légion sous ses ordres. Caius en donna le commandement à un lieutenant qui ne relevait que de lui; et le proconsulat d'Afrique devint une charge purement civile. A son retour à Rome, Silanus rentré dans le sénat jouissait de l'honneur d'être le premier que les consuls invitaient à opiner. C'était un hommage qu'on rendait à son rare mérite. L'empereur, pour l'en priver, ordonna que les personnages consulaires ne pourraient plus donner leur avis qu'à leur rang d'ancienneté.

Il ne demandait plus qu'un prétexte pour s'en défaire, et les prétextes ne peuvent manquer à la haine armée de la toute puissance.

Dans un petit voyage que Caius fit sur mer par un assez mauvais temps, Silanus, que la mer incommodait, s'excusa sur son âge de l'accompagner. Celui-ci prétendit qu'il ne restait à Rome que dans l'espoir de le voir périr et dans le dessein de s'emparer de la ville. Il ordonna à Julius Græcinus de se déclarer son accusateur;

et, sur son refus, l'un fut conduit à l'échafaud, l'autre forcé de se couper la gorge avec un rasoir.

NOTE 8.

Salvius Titianus fut du nombre de ces hommes obscurs que la fortune de leur famille peut seule élever aux premières dignités des empires. C'est un de ces noms sans physionomie historique, qui ne présentent ni la trace d'aucun crime fameux, ni le souvenir d'aucune vertu.

Proconsul infidèle, consul inutile, général inepte : Tel fut Salvius Titianus.

Je me bornerai à transcrire ici la note de Labletterie.

Lucius Salvius Otho Titianus fut consul ordinaire, l'an de Rome 804, de J. - C. 52. Il était frère aîné d'Othon, qui lui donna la conduite de la guerre contre Vitellius. Othon ne pouvait faire un plus mauvais choix. Titianus précipita la bataille de Bedriac qu'il perdit. Il survécut à sa défaite; et le vainqueur ne l'estima pas assez pour le punir d'avoir porté les armes en faveur d'un frère.

NOTE 9.

Nec enim jurisdictio obvenerat. Il ne lui échut pas de juridiction.

Il est bon de se rappeler que *jurisdictio* ne s'entendait à Rome que du droit de juger en matière civile. En parlant de la justice criminelle, on se servait du mot *quæstio*, lorsqu'elle était rendue par des juges ordinaires, et *cōgnitio*, lorsqu'elle l'était par des juges extraordinaires.

Dans son origine, la préture fut aussi puissante qu'elle était devenue insignifiante sous les empereurs. Lorsque le sénat, forcé de céder aux demandes turbulentes des

An de
Rome 389.

plébéiens, leur eut accordé la nomination d'un des consuls, il voulut au moins compenser la perte qu'il faisait en autorité, par la création de deux nouvelles magistratures réservées uniquement au corps des patriciens. Ce furent l'édilité curule et la préture. Le premier préteur fut Sp. Furius Camille, fils du dictateur de ce nom.

An de
Rome 417.

Ce nouveau chef de la justice de Rome marcha d'abord presque l'égal des consuls. Tite-Live l'appelle (a) un magistrat patricien, revêtu de la robe prétexte, honoré de la chaise curule, en un mot, le collègue des consuls. Cette nouvelle dignité devint bientôt l'objet des réclamations des tribuns, et ils parvinrent à la rendre également commune au peuple, qui s'en était reconnu exclus. Le premier préteur plébéien fut Q. Publius Philon.

Quelques auteurs ont prétendu que le préteur ne connaissait que des affaires en matière civile; et ils ont donné le nom de questeur au magistrat chargé de la justice en matière criminelle. Mais ils auraient dû voir que ce titre de questeur n'était que le caractère distinctif du préteur chargé de rendre la justice en matière criminelle.

Lex. Pitisci.
Antiq rom.

Outre l'administration de la justice, le préteur devait, comme les édiles, donner des jeux à ses frais, veiller aux sacrifices et à l'observance du culte de la bonne déesse, et fixer le temps et le mode des honneurs qu'on rendait aux dieux (b) des carrefours.

Lorsque la population de Rome se fut accrue de tous les étrangers qui y abordaient de toutes parts, le préteur de la ville ne pouvant plus suffire à l'administration de

(a) Patricios magistratus, curulibus sellis, prætextatos tanquam consules sedentes prætorem collegam consulibus.

(b) Ferias compitales. Fêtes des carrefours.

la justice , on institua (b) un préteur pour les étrangers. Depuis, l'aggrandissement de l'empire nécessita la création de nouveaux magistrats pour gouverner les provinces conquises ; de là les préteurs provinciaux. Dans l'origine, leur département se tirait au sort avec celui de la préture de la ville ; il devint par la suite une magistrature à part. Leur création date de la conquête de la Sardaigne et de la Sicile.

An de
Rome 517.

Tant que dura la république , le nombre des préteurs de la ville ne fut jamais porté au-delà de huit , pour le civil , ou pour le criminel. Chaque espèce de crime , selon Labletierie , était censé former un département ; et , comme il y avait plus de départements que de préteurs , un préteur en avait souvent plusieurs. Mais , sous les empereurs , comme le remarque encore Labletierie , on s'attacha à augmenter le nombre des magistrats pour affaiblir l'influence des magistratures ; et il y eut jusqu'à dix-huit préteurs. Cette seule circonstance explique déjà comment il pouvait se faire qu'une année s'écoulât sans que le préteur eût eu une seule occasion de rendre la justice. De plus , on sait qu'il y avait un grand nombre de causes qui ne pouvaient se juger qu'au tribunal direct du sénat ou de l'empereur ; qu'il y en avait peu même dont le souverain ne se fût réservé la dernière connaissance , ou le droit de les renvoyer au préfet de la ville.

Bientôt les fonctions des préteurs se bornèrent aux soins des spectacles. Toute l'autorité se trouvant transférée au préfet de la ville ou du prétoire , ils furent réduits à ne plus s'occuper que d'approvisionner le cirque de chevaux ou de bêtes féroces , qu'ils faisaient venir à

(a) Prætor peregrinus

grands frais des régions éloignées. S'il restait quelques vestiges de juridiction, on la rejetait à des jours fixés et qu'il fallait quelquefois long - temps attendre. C'est dans cet état de dégradation que Boëce, dans ses consolations philosophiques, appelle la préture (*a*) un vain nom et un pesant fardeau attaché au rang de sénateur.

Capitolin.
Nervæ vit.

Nerva voulut la relever de cet avilissement par la création de deux magistrats qu'il prit dans le corps des préteurs. L'un était (*d*) le préteur fiscal, chargé de connaître des causes entre le fisc et les particuliers; l'autre (*c*), le préteur tutélaire, pour connaître des causes de tutelle. Mais les intentions louables des bons princes, dont aucune loi constitutionnelle ne garantit les effets, ne laissent pas plus de traces que ces météores brillants qui, dans une nuit profonde, sillonnent les ténèbres sans les éclairer.

NOTE 10.

Les conquêtes successives qui se firent en Gaule, donnèrent lieu à diverses divisions. Auguste la partagea en sept provinces, savoir : 1^o la Narbonnaise, ou l'ancienne province romaine; 2^o l'Aquitanique; 3^o la Lyonnaise, autrement Celtique; 4^o et 5^o les deux Belges; 6^o et 7^o les deux Germanies. Cette division subsista long-temps. L'Aquitaine comprenait alors tout le pays entre les Pyrénées, le Rhône, la Loire et l'Océan.

(*a*) Inane nomen et senatorii census gravem sarcinam.

(Note de Brotier.)

(*b*) Prætor fiscalis.

(*c*) Prætor tutelaris.

NOTE 11.

Les sources où l'on peut puiser pour connaître l'histoire ancienne , politique et naturelle de la Bretagne , sont les ouvrages de César , de Strabon , de Pomponius Mela et de Pline. Nous avons perdu ce que Tite-Live en avait écrit. C'était le cinquante-cinquième livre de son histoire , dont il ne nous reste que l'építome. Nous avons également à regretter les écrits de Fabius Rusticus. Il avait composé une histoire de son temps ; Tacite l'a citée plusieurs fois dans ses Annales.

NOTE 12.

Calédonie. Il paraît que les anciens donnaient plus particulièrement le nom de Calédonie à la partie septentrionale de l'Ecosse située au nord de la Clyde et du détroit de Forth. Cependant cette dénomination s'appliquait aussi aux autres provinces méridionales de l'Ecosse.

NOTE 13.

Thule , dont parle ici Tacite , est vraisemblablement ou l'une des îles Schetland , ou le continent de la Norwège que la flotte romaine put apercevoir. Il n'est pas probable que ce puisse être l'Islande , la Thule de Pithéas. Personne , depuis le voyageur grec , n'ayant pénétré dans le Nord aussi avant que lui , ceux qui aperçurent quelques terres au-delà de la Bretagne , crurent avoir retrouvé cette contrée septentrionale dont Pitheas avait parlé.

NOTE 14.

Ce que dit Tacite des calmes de la mer du Nord, a été bien démenti par l'expérience; et je crois avec Labletterie, que les Romains prirent pour un état habituel de cet océan, le calme passager qu'ils y éprouvèrent. Les observations physiques qui suivent ne sont d'accord, ni avec la vérité, ni avec la raison.

NOTE 15.

L'enfance des nations, comme celle des individus, se repaît de fables et de fictions; mais il ne faut pas chercher exclusivement dans le goût que les hommes ont pour le merveilleux, la raison de ces récits mensongers, dont les peuples semblent prendre plaisir à couvrir leur origine. Les lacunes qui se trouvent dans les traditions les plus certaines, ont forcé l'esprit humain de s'élancer dans le pays des chimères. Les débris dont le globe est couvert, nous racontent les étonnantes révolutions dont il a été le théâtre. Demandez au sauvage du Canada (a) l'histoire de ces fortifications qu'on trouve au sein de ses forêts, et qui ne peuvent être que l'ouvrage d'un peuple chez qui tous les arts de la civilisation seraient déjà parvenus à un haut degré de perfection, il ne vous répondra pas plus que n'auraient pu répondre ces habitants primitifs de l'Italie qui, fuyant sur les hauteurs des Apennins les ravages affreux de la révolution physique

(a) Génie du christianisme.

qui venait de bouleverser la presqu'île, se disaient enfants de la terre (*b*), en redescendant dans une plaine que la mer leur abandonnait de nouveau ; dans cette plaine, le patrimoine de leurs pères, et théâtre d'une civilisation antérieure, dont la baguette magique des révolutions de la nature n'avait pas même laissé de traces. De semblables événements se sont sans doute répétés plus d'une fois sur le globe. Qui pourrait se flatter d'en désigner avec certitude la scène et d'en fixer le nombre ? La même opinion sur l'indigénat pouvait donc exister dans les montagnes de l'Ecosse, et avec autant de fondement que chez les peuples d'Italie. Il pouvait y avoir en Bretagne des peuplades contemporaines d'un autre ordre de choses, quoique la plus grande partie de l'île se trouvât colonisée par les divers points du continent qui l'avoisinaient.

NOTE 16.

Végèce fait, du mot *vexillum*, un synonyme d'*ala* ; mais il y avait aussi des corps composés de fantassins qui portaient également ce nom. Les soldats qui, dans chaque légion avaient acquis la vétéranse (*b*), restaient souvent encore réunis sous le même drapeau, *vexillum*, d'où ils furent appelés vexillaires (*c*). Ils formaient en quelque sorte la réserve des légions, ou la garnison des citadelles.

Rien n'indique ici lequel de ces corps Tacite a voulu désigner par le mot *vexillum*. Le coup-de-main que méditait Agricola rendrait assez probable de croire qu'il

(*a*) Indigenæ.

(*b*) Veterani.

(*c*) Vexillarii.

réunit la cavalerie légère des légions. Mais comme cette opération devait s'exécuter dans un pays de montagne, il serait très-possible qu'il eût voulu parler des vexillaires d'infanterie. C'est sans doute ainsi que l'ont entendu Labletterie et Dureau-delamalle, en rendant le mot *vexillum* par détachements ou vexillaires. J'ai préféré conserver l'ambiguïté de l'expression en me servant du mot *vexille*, qui peut s'appliquer à un corps d'infanterie ou de cavalerie, tandis que le nom de vexillaires était expressément réservé aux vétérans des légions. Gordon l'a compris comme moi.

NOTE 17.

Adscire milites est certainement un latinisme qui se rapporte à quelque coutume de ce temps. Labletterie n'a entendu par-là que le mode d'armement. Dotteville, qui a changé ce passage, croit qu'il faut entendre par-là le mode de recrutement employé par les Romains sur les barbares, lorsqu'ils les incorporaient dans les légions. Comme il le remarque fort bien : « l'entrée au service « était le premier grade pour parvenir à la fortune. Un « barbare passait du nombre des vaincus au rang des « vainqueurs en devenant simple soldat ; aussi ce titre « était-il fort ambitionné. »

Dureau-delamalle a suivi le sens de Brotier, qui s'appuie également sur des citations authentiques. Les gouverneurs étaient dans l'usage de faire remplir les places subalternes de l'administration, telles que celles de *préposés aux vivres*, par leurs esclaves ou leurs affranchis. Brotier suppose qu'Agriola n'y appela que des soldats, au lieu de se servir des *stratores* qui étaient toujours les domestiques du gouverneur ; et il cite à l'appui de son

Note tirée
en partie
de Brotier.

opinion ce passage d'Ulpien (a) : « aucun proconsul n'aura
« de satellites à ses ordres; il se servira de soldats pour
« remplir les fonctions dont ils étaient chargés dans les
« provinces. »

Ainsi l'exemple d'Agricola aurait fini par faire loi.

Il me semble qu'on peut adopter l'une et l'autre version ; j'avoue cependant que la première me paraît plus conforme au sens littéral de *adscire milites*.

NOTE 18.

*Namque per ludibrium assidere clausis horreis, et emere
ultra frumenta ac vendere pretio cogebantur.*

« Auparavant on poussait la moquerie, et l'insulte jus-
« qu'à forcer les laboureurs d'attendre à la porte des
« greniers que l'on voulût bien leur vendre leurs pro-
« pres grains, qu'il leur fallait ensuite revendre à perte. »
La Bletterie.

« Auparavant on se jouait des Bretons; on les obligeait
« d'attendre à la porte de leurs greniers qu'on tenait
« fermés, d'acheter leurs propres blés et de les vendre
« à bas prix. » *Dureau de la Malle.*

Si je me suis un peu écarté du sens de ces deux traducteurs, c'a été pour faire connaître dans un plus grand détail les vexations auxquelles sont exposés les peuples conquis, de la part de certains agents qu'un vice d'organisation a toujours rendus également funestes, et à l'armée qui ne peut s'en passer, et au pays abandonné à leurs spéculations frauduleuses.

(a) Digest. lib. 1. lit. 16. de offic. procons. legat. leg. 4.

Nemo proconsulum stratores suos habere potest : sed vice eorum milites ministerio in provinciis funguntur.

Je vais, comme a fait Dureau de la Malle, copier en grande partie la note de La Bletterie.

« Chaque province payait à l'état un tribut de grains en nature. Dans celles que l'on ménageait, parce qu'elles s'étaient données volontairement à l'empire, les laboureurs ne devaient que le dixième de leur récolte : c'est ce qu'on appelait *frumentum decumanum*.

« Quant aux pays de conquête, tels que la Bretagne, chaque propriétaire était obligé de fournir une quantité fixe de blé à raison de tant par arpent, *frumentum stipendiarium*.

« Les blés de dixième et d'impôt appartenaient au fisc dans les provinces impériales, à l'*ærarium*, ou trésor public, dans les provinces du sénat.

« Outre le blé de dixième et d'impôt, les propriétaires étaient obligés de fournir pour de l'argent les grains que leur demandait le gouvernement, soit pour la subsistance des troupes, soit pour d'autres besoins, et de les conduire sur les lieux. On nommait ce blé *frumentum emptum*.

« La province était encore chargée de fournir au gouverneur une quantité fixe de blé, dont il avait le droit de régler le prix arbitrairement. On composait avec lui pour l'ordinaire, et suivant l'estimation convenue, en lui donnait ce bled en argent *frumentum æstimatum*. »

Tacite indique ici les abus les plus criants qui se commettaient sur ces trois articles. Je ne les ai pas compris dans le même sens que La Bletterie. Je crois que les employés des vivres pouvaient souvent, sur de légers prétextes, fermer les greniers publics et s'excuser de recevoir les jours que les laboureurs apportaient leurs denrées pour s'acquitter. Par ce moyen, ces entrepre-

neurs pouvaient réellement fixer le cours du marché, et donner un champ libre à leurs spéculations illicites.

NOTE 19.

La *Clota* était la rivière de *Clyde*, qui prend sa source, ainsi que la *Tweed*, dans les montagnes de *Tweeddale*.

La *Bodotria* était la rivière de *Forth* sortie du pied des monts *Ben-Lomond* dans l'Écosse septentrionale, et qui tombe dans la mer un peu au-dessous de *Stirling*, après avoir reçu le tribut de plusieurs fleuves et de plusieurs lacs qui s'y déchargent.

Cet isthme, qui n'a pas plus de trente et quelques milles de large, fut alors garni de redoutes qui assuraient la conquête de la première partie de l'Écosse. Ce fut aussi là que depuis, suivant l'opinion la plus générale, l'empereur Sévère borna ses prétentions. Les ouvrages, qu'il y fit élever pour contenir les barbares, ont été connus sous le nom de *vallum pictorum*. On en aperçoit encore les ruines.

NOTE 20.

Le camp de la neuvième légion, selon Gordon, était dans le Fife, et on en voit encore quelques vestiges à Loch-ore. L'aspect de la nature n'a pas changé dans cette contrée. Les marais et les lacs en occupent toujours une grande partie. A deux mille pas du camp de Loch-ore, est un vaste marais appelé *Loch-leven*.

NOTE 21.

La cohorte était la dixième partie de la légion. Dans les premiers temps de la république, ce mot était à-peu-

Veget. de re
milit.

près synonyme de *manipules* et de *centuries*. Ils signifiaient tous également la réunion de cent hommes ou environ, sous le même étendard appelé *manipulus*, parce qu'il n'était alors qu'une guirlande ou une couronne faite de foin, et portée au bout d'une longue perche. A cette époque, la cohorte était commandée par un centurion. Mais, sous les empereurs, où les légions devinrent plus considérables, la cohorte restant la dixième partie de la légion, fut subdivisée en trois manipules, et chaque manipule en deux centuries. Ainsi la légion se trouvait alors composée de dix cohortes ou de trente manipules, ou de soixante centuries. Si la légion était forte de six mille hommes, la cohorte en avait six cents, le manipule trois cents, et chaque centurie cent cinquante. Le nom de centurion resta propre à l'officier qui commandait la centurie ou le manipule, et le chef de la cohorte s'appella préfet de cohorte (*a*).

C'est donc à tort que La Bletterie et Dureau de la Malle ont rendu la phrase de Tacite de manière à laisser croire que la cohorte était commandée par un centurion. Ce centurion et ces soldats romains avaient été incorporés avec les Usipiens, pour les former à la discipline romaine, et pour leur en donner l'exemple. *Exemplum et rectores habebantur.*

NOTE 22.

Les Usipiens (*b*) et les Tencières habitaient les bords du Rhin, au-dessous de Mayence, dans la partie la

(*a*) Præfectus cohortis.

(*b*) Usipii et tencteri. Ces. bell. gall. lib. 4.

plus voisine de la Belgique. Chassés de leur territoire et poussés par les Cattes (*a*), ils refluèrent sur le pays des Menapiens (*b*), qui occupaient les deux rives du Rhin dans cette même Belgique. Leurs anciens ennemis ne les laissèrent pas tranquilles dans leurs nouvelles possessions; et ils ne crurent pouvoir espérer de repos qu'en se mettant sous la protection de l'empire. Ils traitèrent avec Auguste, et obtinrent de lui le pays des Sicambres (*c*), peuples de Westphalie, que Tibère avait vaincus, et qu'il avait transportés en masse sur la rive gauche du Rhin.

Le dernier établissement des Usipiens fut donc dans les provinces connues de nos jours sous le nom de duché de Berg, de pays de Lippe, de Marck, de Waldeck et de Paderborn. C'était là cette nouvelle patrie dans laquelle cette cohorte fugitive s'était flattée de rentrer.

NOTE 23.

On ne connut d'abord, sous le nom de *liburnica*, que les vaisseaux des Liburniens, peuples de la Dalmatie dont les pirateries s'étendaient jusqu'à la mer Ionienne. Lorsque les Liburniens furent tombés sous la domination romaine, ils conservèrent encore une partie de leur célébrité, due à l'extrême vitesse de leurs vaisseaux. « La liburnienne, dit Suidas (*d*), était un vaisseau léger, dont la construction se rapprochait plus de celle des bâtiments de course que de celle des trirèmes. Il était ponté,

(*a*) Catti.

(*b*) Menapii.

(*c*) Sicambri.

(*d*) Interprète Brottier. Note des annales.

garni d'éperons d'abordage en airain, et d'une solidité qui ne peut se comparer qu'à sa vitesse. »

Veget. de re
milit. lib. 4.
cap. 33.

Du temps même de la république, les provinces maritimes des peuples alliés ou conquis fournissaient par contingent leurs flottes à la marine de l'état. Les Liburniens, qui étaient dans le parti d'Auguste, firent presque tout le succès de la fameuse journée d'Actium. Un événement d'une aussi haute importance appela l'attention du gouvernement sur les vaisseaux de cette province. On s'efforça d'en imiter la construction. Les premiers modèles n'étaient qu'à un rang de rames. Bientôt on en vit à trois, quatre, cinq, six rangs, et même au-delà. Enfin leur nom prévalut (*a*), et presque tous les vaisseaux de guerre furent appelés des liburniennes.

NOTE 24.

Les monts *Grampius*, ou *Granzbain*, s'étendent en Écosse, dans une direction nord-est, sud-ouest depuis *Stone haven*, dans le comté de Mern, jusqu'au lac *Lomond*, dans le comté de *Dumbarton*. Cette chaîne, qui s'élève par gradations, forme une des plus belles lignes de défense dont l'art militaire puisse profiter. Les lacs et les rivières, qui garnissent le front de cette position, ajoutent encore à son importance et à sa force.

NOTE 25.

On retrouve dans le *Strathern*, ce champ de bataille,

(*a*) Nunc naves bellicæ fabricantur et apellantur liburnæ.

Veget. lib. 4. Cap. 33.

près du lieu appelé *Kirkhof-Gomeric*. On y voit encore les ruines des deux camps, dont Gordon fait mention dans son *Itinéraire septentrional*, et qu'il a relevés (pl. 5).

La ville d'Abernety, nommée alors Victoria, et bâtie à l'embouchure du *Tay*, en mémoire de ce mémorable événement, est aussi un monument de cette victoire.

C'est de là, ou peut-être d'un port un peu au-dessus et appelé Montross, que partit la flotte romaine qui remonta la côte vers le nord pour faire le tour de l'île et revenir par la côte occidentale dans le port de Sandwich. Ce fut dans cette traversée qu'on acquit de nouveaux détails sur la périlleuse navigation des *Usipiens*, dont nous avons parlé précédemment. Ils avaient fait à-peu-près le même trajet en sens contraire, étant partis de la province de Galloway.

NOTE 26.

Depuis l'an de Rome 730, le triomphe avait cessé d'être accordé aux simples citoyens, ces souverains passés du trône à la servitude. Il fut réservé aux seuls césars et aux princes de leur sang. C'était Agrippa qui avait imaginé cette recherche d'adulation pour Auguste; et cette bassesse avait été convertie en loi.



1864
The undersigned, being a duly qualified
and licensed physician, do hereby
certify that the within and above
mentioned person is a true and
correct copy of the original
as the same appears in the
records of the office of the
Register of the County of
[County Name] State of
[State Name].
Witness my hand and seal
this [Day] of [Month] 1864.
[Signature]
[Title]

NOTARY PUBLIC

My commission expires on the [Day] of [Month] 1864.
[Signature]
[Title]



NOTES CRITIQUES.

NOTE A.

¹ **A** ² **T** ³ *mihi nunc narraturo vitam defuncti hominis,*
¹⁰ *venia opus fuit, quam non petissem, ni cursaturus tam*
¹⁸ *sæva et infesta virtutibus tempora.*
⁸ ⁹ ¹¹ ¹² ¹³ ¹⁴ ¹⁵ ¹⁷
¹⁹ ²⁰ ²¹ ¹⁶

« Pour moi, je n'aurais pas à m'excuser de n'écrire la
« vie d'Agricola qu'après sa mort, si je n'avais craint de
« blesser un gouvernement sanguinaire, qui se déclarait
« le persécuteur de la vertu. » *La Bletterie*.

« Pour moi, je n'ose écrire l'histoire d'Agricola qu'a-
« près sa mort. Le temps où il a vécu, temps cruel et
« funeste à tout homme de bien, servira d'excuse à
« cette faiblesse. » *D'Alembert*.

« Et moi, dans ce moment-ci, ayant à écrire la vie
« d'un homme mort, j'ai eu besoin d'une apologie, qu'as-
« surément je me fusse épargnée, sans l'effroi que m'in-
« spiraient encore des temps horribles où les vertus étaient
« si cruellement poursuivies. » *Dureau de la Malle*.

J'avoue que je n'ai pu concevoir comment un pas-
sage, qui m'a paru susceptible d'une interprétation si
facile et si claire, a pu donner lieu à trois versions si
différentes entre elles, et qui me semblent toutes (la
dernière moins cependant) éloignées du sens de l'ori-

ginal. Les traducteurs ont cru que *venia* se rapportait à *narraturo*, et cependant le relatif *quam*, et la ponctuation auraient dû leur faire sentir que le mot *venia* ne peut dépendre que de *cursaturus*. Ce n'est pas pour avoir écrit la vie d'Agricola après sa mort, que Tacite s'excuse et réclame l'indulgence, mais c'est parce que dans l'ouvrage qu'il commence, il sera forcé de revenir (a) (parcourir) sur une époque qui fut si funeste à la vertu, celle du règne de Domitien. Cette idée reçoit tous ses développements dans les lignes qui suivent.

J'ai numéroté la phrase latine d'après la construction qui m'a paru conforme au sens le plus naturel.

J'ai besoin de dire ici une fois pour toutes que, travaillant sur un sujet où déjà se sont exercés des hommes dont la réputation littéraire est établie, je ne présente mes opinions, lorsqu'elles diffèrent des leurs, que comme des doutes qui m'ont été suggérés par une étude réfléchie de mon texte, et par la comparaison des ouvrages des traducteurs qui m'ont précédé.

NOTE B.

Legimus, cum Aruleno Rustico Petus Thræsea, Herennio Senecioni Priscus Helvidius laudati essent, capitale fuisse, etc. etc.

« Nous avons vu traiter comme des criminels d'état
« Rusticus, pour avoir fait l'éloge de Thræsea, et Se-
« neccion, pour avoir fait celui d'Helvidius. » *La Blet-
terie.*

(a) *Cursaturus est.*

« Nous lisons que l'éloge de Thræsea par Arulenus « Rusticus et celui d'Helvidius par Seneccion , furent, « pour ces deux écrivains , un crime capital. » *D'Alenbert.*

« Nous avons vu Arulenus et Seneccion payer de leur « tête l'éloge qu'ils firent, l'un de Thræsea, l'autre d'Hel- « vidius. » *Dureau de la Malle.*

Ceux qui ont traduit littéralement le mot *legimus* sans l'entendre , ont fait dire à Tacite qu'il ne connaissait que par tradition des événements, auxquels il était contemporain.

Ceux qui n'ont pas voulu tomber dans cette faute , ne comprenant cependant pas davantage le mot *legimus* , ont usé du privilège des commentateurs qui coupent, taillent et mutilent l'auteur, dont il faut comprendre et non pas changer le texte. Sans l'autorité d'aucun manuscrit, ils ont lu *vidimus* à la place de *legimus* , et ne se sont pas aperçus qu'il n'y avait pas de mot plus propre à faire image, et plus convenable dans la bouche de celui qui avait été témoin de la mort d'Arulenus et de Seneccion , que ce même mot *legimus*.

Legimus, nous avons lu (sous-ent. *edictis quibus damnati fuerunt* ; par les édits où ils ont été condamnés) *capitale fuisse*, etc. etc. : une petite note de Brottier m'a fait adopter cette version.

NOTE C.

Nunc demùm redit animus, et quamquam primo statim beatissimi seculi ortu, Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, principatum ac libertatem, augeatque quotidie felicitatem imperii Nerva Trajanus; nec spem modò ac

votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit, etc. etc.

(a) Cette phrase peut servir à fixer l'époque de la publication de la vie d'Agricola. Nerva vivait encore puisqu'il n'est point appelé *divus*. Trajan régnait déjà. Or, Nerva mourut l'an de Rome 851, de J.-C. 98. Il n'avait régné que deux ans. Trajan fut adopté dans l'année 850 à la fin d'octobre, ou au commencement de novembre. Ainsi c'est à l'une de ces deux années qu'il faut rapporter la composition de cet ouvrage.

La Bletterie s'efforce de trouver une exactitude chronologique dans ces mots *seculi ortu*. Mais son opinion ne peut s'appuyer, ni sur l'analogie de l'ère chrétienne, puisqu'elle ne faisait point époque pour Tacite; ni sur la dernière célébration des jeux séculaires, dont le caprice des empereurs avait déjà hâté plusieurs fois le retour. Les derniers jeux séculaires étaient de 841, huit ans avant la mort de Domitien. Aussi suis-je porté à croire que ces mots *seculi ortu* ne sont ici qu'un tour oratoire pour exprimer le commencement d'un nouvel ordre de choses.

Quant au dernier membre de cette phrase *nec spem modò*, etc. etc., j'ai cru y voir un sens que les autres traducteurs, ou n'ont pas saisi, ou ont rejeté. Une note de Brottier m'a indiqué la nouvelle interprétation que j'ai donnée aux mots *securitas publica*. Ces mots, dit-il, gravés sur les pièces de monnaie n'exprimaient que les vœux et l'espérance; mais, sous le gouvernement de Nerva, ils devenaient l'expression réelle de ces mêmes vœux accomplis « *securitas publica quæ et ore hominum*

(a) Note tirée de Brottier.

« ferebatur et nummis inscribatur , olim spem tantum
 « ac votum exprimebat ; nunc verò , Nerva principe , habet
 « ipsius voti fiduciam ac robur. » *Brottier.*

NOTE D.

« Non tamen pigebit vel incondita ac rudi voce me-
 « moriam prioris servitutis , ac testimoniun præsentium
 « bonorum composuisse.

« Cependant , quoique je ne sois pas exercé dans l'art
 « d'écrire , je ne laisserai pas de composer une histoire
 « qui sera tout - à - la - fois le tableau de notre servitude
 « passée et la preuve de notre félicité présente. » *La
 Bletterie.*

« Toutefois , malgré l'inexpérience d'un talent non
 « exercé , je ne pourrai me refuser à tracer l'histoire de
 « notre ancienne oppression , elle déposera en faveur
 « de notre félicité présente. » *Dureau de la Malle.*

Les traducteurs ont d'abord hésité à prononcer si
 l'ouvrage , dont parle ici Tacite , était cette vie même
 d'Agrioola , ou quelque autre production qui n'est pas
 parvenue jusqu'à nous. La plupart se sont décidés pour
 cette dernière supposition ; et cette opinion , dont ils
 trouvent la principale confirmation dans l'*interim* de la
 phrase suivante , ne me paraîtrait pas , par cela seul ,
 suffisamment prouvée , si je ne trouvais pas une raison
 de l'adopter dans ce que dit Tacite lui-même. hist. lib. 1.
 cap. 1.

(a) « Si la mort ne vient arrêter mes projets , je dirai

(a) Quod si vita suppeditet principatum divi Nervæ et imperium
 Trajani , uberiorem securioremque materiam senectuti seposui :

« le règne de Nerva et l'empire de Trajan, je réserve
 « aux jours de ma vieillesse ces récits plus nobles et
 « plus vertueux : trop heureux de pouvoir écrire à une
 « époque où l'expression ne reconnaît pas plus de joug
 « que la pensée. »

C'est à-peu-près là le sens, dans lequel la Bletterie a entendu le passage qui fait l'objet de cette note ; cependant, il ne me semble pas qu'il ait saisi la véritable acception du mot *componere*, qui est *arranger, mettre ensemble, c'est-à-dire rapprocher* ; et c'est en s'éloignant de ce sens naturel que Dureau de la Malle n'a vu, dans cet ouvrage annoncé par Tacite, qu'une *histoire de l'ancienne oppression*, et qu'il a été forcé à faire un second membre de phrase de ce qui était indispensablement nécessaire aux premiers mots pour faire un sens complet. Ce n'est pas seulement l'histoire de l'ancienne oppression que veut écrire Tacite, c'est de plus une histoire destinée à attester le bonheur présent, (*testimonium præsentium bonorum* ;) c'est donc un rapprochement que veut saisir et rendre dans le même cadre cet écrivain philosophe.

NOTE E.

1 10 9 2 3 4

Vixeruntque mira concordia per mutuam caritatem
 5 6 7 8 11 12 14 15 16
et invicem se anteponendo, nisi quod in bonâ uxore
 17 18 19 20 21 22 23 24 13
tantò major laus, quantò in malâ plus culpæ est.

rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.

« Ils s'aimèrent avec tendresse, et vécutrent dans une union admirable, dont ils s'attribuèrent l'honneur l'un à l'autre; quoiqu'en pareil cas, les femmes aient d'autant plus de mérite qu'elles sont pour l'ordinaire cause de la désunion. » *La Bletterie*.

« Ils vécutrent dans l'union la plus intime, ils se chérissaient mutuellement et se préféraient chacun à soi-même : *union bien admirable*, dans les femmes sur-tout, dont il est d'autant plus juste de louer les vertus que ses vices essuient plus de reproches. » *Dureau de la Malle*.

Cette phrase a été le sujet de longs commentaires, et chaque traducteur l'a interprétée à sa manière. Pour n'avoir pas adopté le sens des traductions les plus récentes, je n'ai peut-être pas été plus heureux. Quoiqu'il en soit, j'ai cru voir entre les deux membres de cette phrase une liaison qui avait échappé jusqu'alors aux recherches précédentes. Je ne sais si Tacite a eu pour but de dire quelque chose de flatteur à sa femme ou à sa belle-mère, ou s'il a voulu exprimer un axiôme de morale. Mais il me semble assez naturel de penser, qu'à une époque où les mœurs étaient aussi corrompues qu'à celle où il écrivait, l'harmonie dans le lien conjugal était devenue un problème que les vertus de Domitia pouvaient seules résoudre. Et c'est là ce qui m'a fait voir que *mira* ne peut être pris en bonne part, ni rendu par admirable, et qu'il ne peut être séparé de *nisi*, qui en dépend absolument. Quant au second membre de phrase, il ne me paraît offrir aucunes difficultés.

Je l'ai numérotée d'après la construction que j'ai adoptée.

NOTE F.

Temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne incresceret; peritus obsequi, eruditusque utilia honestis miscere.

« Agricola, de peur d'effacer son général, ne se « montra pas tout entier, et comme il avait pour principe « d'allier toujours l'honnête à l'utile, il ne signala son « zèle qu'en prouvant qu'il savait obéir. » *La Bletterie.*

« Agricola, qui savait obéir et concilier son intérêt « avec ce qu'exigeait l'honneur, ne déploya qu'une partie « de sa force et modéra son ardeur, de peur qu'elle ne « vînt à s'enflammer. » *Dotteville.*

« Agricola tempéra son propre courage et réprima « son ardeur pour ne point offusquer, sachant condes- « cendre, et ne négligeant point l'art des complaisances « utiles, toutes les fois qu'elles étaient honnêtes. » *Dureau de la Malle.*

Cette expression *ne incresceret* avait paru défectueuse à beaucoup de commentateurs; et, comme ils supposaient qu'il manquait quelque chose dans le texte, ils avaient voulu la supprimer. Cependant Brottier l'a conservée, et les traducteurs ont voulu la rendre. J'ai adopté à-peu-près le sens de la Bletterie et de Dureau de la Malle, quoiqu'il ne me satisfît pas entièrement. Dotteville, qui s'en est écarté, ne me paraît pas avoir été heureux dans sa correction. J'aurais été plus tenté de sous-entendre le mot *malum*, *ne incresceret malum*, de peur que le mal ne s'en accrût. En effet, la conduite énergique d'un commandant de légion, contrastant avec la faiblesse du gouverneur, n'aurait fait que rendre plus critique la position de la colonie.

NOTE G.

Habuerunt virtutes spatium exemplorum.

Une note de Brottier, appuyée de l'opinion de Huet, donne à ce passage une interprétation différente de celle que j'ai adoptée. Ces deux commentateurs supposent que Tacite a voulu dire que, dans les charges civiles et militaires, qu'Agricola avait successivement occupées avant d'arriver au commandement de la 20.^e légion, il n'avait encore eu aucune occasion de se distinguer, mais qu'alors seulement il avait pu, comme chef de légion, faire des actions dignes de l'admiration de ses contemporains et de l'imitation de la postérité.

J'ai cru, au contraire, que ce membre de phrase avait pour but de caractériser la différence de position, même pour un chef de légion, à se trouver sous les ordres d'un général indolent et inhabile comme Bolanus, ou sous ceux d'un général actif et juste appréciateur du mérite comme Cerialis, alors que la vertu, encouragée par l'exemple du général en chef, voyait s'ouvrir devant elle le champ libre à la plus noble imitation.

NOTE H.

Selon la remarque de Brottier, ce mot *conventus* désigne ici une cour suprême de justice résidant au chef lieu des gouvernements respectifs, et naturellement présidée par le gouverneur, qui réunissait toujours le droit de la toge et celui du glaive.

NOTE I.

Si je n'ai pas traduit le mot *scutula* par le mot *écuelle*, ce n'est pas qu'il m'ait paru avoir rien d'ignoble, comme semble l'avoir craint la Bletterie. Mais je crois, malgré l'autorité du *trésor de la langue latine*, qu'il n'est point un diminutif de *scutra* (écuelle) mais bien de *scutum*, bouclier ou plutôt écu. L'écu, *scutum*, arme défensive de l'infanterie, différait du bouclier *clypeus*, dont se servait la cavalerie. Le bouclier était presque toujours de métal; l'écu était en bois quelquefois recouvert d'un cuir. Il avait près de quatre pieds de long sur deux de large.

..... scutis protecti corpora longis
Virg. Enéid. lib. 8. V. 662.

Si, à ces raisons, je voulais ajouter celles que présente l'analogie pour appuyer mon sentiment, je dirais que les écrivains, qui ont comparé la figure de la Bretagne à celle d'une hache à deux tranchants, ont probablement dû prendre le second objet de comparaison également dans l'armure de leurs contemporains. De pareils rapprochemens convenaient à l'imagination guerrière d'un peuple de conquérans.

Je ne vois pas quelles raisons ont pu décider *Dureau de la Malle* à rendre *scutula* par trapèze.

NOTE K.

Silurum colorati vultus et torti plerumque crines etc.
 « aux cheveux crépus, au teint olivâtre des Silures, etc. »
La Bletterie.

« Le *teint basané* des Silures , leurs cheveux assez communément crépus. » *Dureau de la Malle*.

Je n'ai pas cru devoir rendre *colorati vultus* par *teint basané*. Le mot *coloratus* signifie également et *basané* et *peint* ; mais le second sens est d'accord avec ce qu'on sait de la coutume , ou étaient les peuples du midi de la Bretagne de se peindre le corps. J'observerai de plus à l'appui de mon opinion que , dans toute la population primitive de l'Europe , d'origine celtique , il n'est pas probable qu'il y eut des peuples au *teint basané*. Le sang espagnol lui-même était sans doute beaucoup plus blanc avant qu'il eût été mêlé par les invasions africaines , carthaginoises ou arabes ; et malgré ce mélange , l'habitant des provinces septentrionales de l'Espagne , a souvent encore une très-belle carnation. L'usage de se peindre le corps a été commun à presque tous les peuples sauvages du globe.

NOTE L.

Je ne prétends pas avoir compris le sens de cette phrase : je ne donne ma traduction que comme une version littérale.

NOTE M.

Près de la ville d'*Herford* , dans la paroisse de *Dinder* , il existe les ruines d'un camp romain , que les antiquaires anglais croient avoir appartenu aux expéditions d'Ostorius , dans un lieu qui porte encore le nom de *Oyster-hill* , *osorii* mons. Ne serait-ce pas plutôt la collines des coquillages.

NOTE N.

Je me suis permis de présenter, sous la forme d'un discours direct, ces plaintes dont Tacite n'a fait qu'une peinture historique. Je crains en français la répétition des *que* et des *ils*, qui ôteraient à ce morceau toute l'énergie dont il est susceptible.

NOTE O.

Nisi quod innocens Bolanus et nullis delictis invisus, caritatem paraverat loco auctoritatis.

« A cela près que Bolanus, homme irréprochable et de qui personne ne pouvait se plaindre, se faisait aimer d'ailleurs, s'il ne se faisait pas respecter. » *La Bletterie*.

« A cela près que Bolanus irréprochable, et n'ayant point commis d'injustices qui pussent le rendre odieux, s'était concilié l'amour au défaut du respect. » *Dureau de la Malle*.

Les deux traducteurs ne me semblent pas avoir saisi le sens des mots *innocens et invisus*, *innocens* est pris, je crois, en mauvaise part, et ne peut être regardé que comme dérisoire. *Invisus* ne signifie pas seulement *odieux*, il peut encore se rendre par *fâcheux*. *Nullis delictis* est au datif et non pas à l'ablatif. Avec ces corrections, on retrouve le caractère de Bolanus, tel que Tacite l'a déjà tracé.

NOTE P.

.....*Sustinuit quoque molem Julius frontinus, vir magnus quantum licebat etc.*

« Julius frontinus en soutint dignement le poids. Ce général aussi grand homme que les *circonstances permettaient de l'être.* » La Bletterie.

« Toutefois Julius frontinus, grand homme *autant qu'on le permettait alors*, soutint le fardeau dignement. » Dureau de la Malle.

Pour n'avoir pas pris garde à l'époque, à laquelle se rapportait la phrase de Tacite, les deux traducteurs sont tombés dans une grande erreur sur le *quantum licebat*. Sous nn Néron, un Domitien, il eut pu être exact de dire *grand homme autant que les circonstances le permettaient, ou autant qu'on le permettait alors*. Mais, sous le règne de Vespasien, le vrai mérite ne pouvait faire ombrage au trône. Il n'avait plus à redouter la tyrannie soupçonneuse d'un despote sans talents, et pouvait se montrer dans tout son éclat. Pour rendre à la pensée de Tacite toute la clarté et la justesse qui semblent lui manquer dans les traductions que je viens de citer, il suffit d'adopter le sens le plus naturel du *quantum licebat*, et de traduire *vir magnus quantum licebat*, aussi grand homme qu'il était permis (de l'espérer après Cerialis.) Cette version semble alors une conséquence de ce qui précède le développement nécessaire du *sustinuit molem*. — Tirée de Brottier.

NOTE Q.

Alam in finibus suis agentem.

« Un corps de cavalerie qui avait ses quartiers chez eux. » La Bletterie.

« Une division de cavalerie cantonnée sur les frontières. » Dureau de la Malle.

Je me suis écarté du sens de ces deux traducteurs. *In finibus agere*, ne me semble pas signifier un cantonnement, mais bien plutôt une excursion militaire, du genre de celles qui peuvent avoir lieu entre les avant-postes. Ce parti s'était sans doute avancé avec trop de sécurité, et s'était laissé surprendre.

L'aile (*a*) était un corps de cavalerie, qui tirait son nom de la place qu'il occupait dans l'ordre de bataille. Il y avait presque toujours une aile attachée à chaque légion. Elle était composée de 586 à 732 chevaux, et divisée en deux turmes (*b*) ou escadrons de 350 et quelques chacune.

L'aile s'appelait encore vexillation (*c*) ou vexille, de l'étendard *vexillum*, sous lequel elle était réunie.

Dans les premiers siècles de la république, le nom d'aile fut particulièrement affecté aux troupes alliées d'Italie, parce qu'elles étaient placées aux ailes, et que le centre était toujours formé des légions romaines; mais lorsque les alliés eurent arraché le titre de citoyen au gouvernement oppressif de Rome, dont leur sang cimentait la puissance, leurs troupes conservant toujours le même poste dans l'ordre de bataille, prirent le nom de *cornes*, (*d*) et le nom d'aile passa aux corps de cavalerie auxiliaires étrangers, qui se trouvaient effectivement sur les ailes des troupes italiennes.

(*a*) *Ala*. Veget. de re milit.

(*b*) *Turma*.

(*c*) *Vexillationes*. *Vexilla*.

(*d*) *Cornua*.

NOTE R.

Erexit aciem.

« Il gravit la montagne en bataille. » *Dureau de la Malle.*

Je me promets de relever cette expression que le texte ne commande pas. *Erigere aciem* veut bien dire *s'élever, gravir avec la ligne*, mais ne précise pas l'ordre de bataille des attaquans. Il est probable que ce dut être l'*ordre profond*. L'ordre simple, peu avantageux même dans une plaine, serait devenu très-dangereux pour attaquer des hauteurs garnies de troupes.

NOTE S.

..... famam auxit, æstimantibus quantâ futuri spectam magna tacuisset.

« Quels prodiges ne se promet-il pas, disait-on, puisqu'il garde le silence sur de tels exploits. » *La Bletterie.*

« Et l'on jugea combien il comptait sur l'avenir, pour avoir tâté de pareils exploits. » *Dureau de la Malle.*

Tacite n'a pas voulu, je crois, attribuer cette pensée directement à Agricola. Elle ne serait que l'expression d'un sentiment d'orgueil à peine justifié par les plus grands succès. Ce n'est pas Agricola seul qui compte sur l'avenir. La province et l'armée remplies d'admiration pour le mérite modeste du général, doivent elles-mêmes concevoir les plus grandes espérances de celui qui se tait sur de pareils exploits.

NOTE T.

Vastatis usquè ad Taum (æstuario nomen est) nationibus

Le mot *æstuarium*, que j'ai traduit plus haut par *marais*, signifie plus souvent encore un terrain qu'inonde le flux de la mer, et qu'elle laisse en se retirant couvert de flaques d'eau. Il peut également s'entendre de l'embouchure d'un fleuve, et sur-tout en Ecosse, ou l'évasement des terres à l'endroit où les rivières tombent dans la mer, n'est pas en rapport avec le peu d'étendue de leur cours.

Campden et Baxter ont cru qu'il s'agissait ici du *Tay*. La Bletterie semble assez porté à admettre cette supposition; et Dureau de la Malle n'a pas hésité. Je ne crains pas de dire que je l'a rejette entièrement, soit qu'il faille entendre par *æstuarium Taum*, l'embouchure du *Tay*, ou le *lac Tay*.

On ne peut voir l'excursion d'un parti dans l'expression *vastatis nationibus*, qui ne peut s'entendre que d'un système parfait d'une offensive décidée. Or, les Romains ne pénétrèrent dans l'Ecosse septentrionale que dans la cinquième campagne; il est donc absurde de voir leurs légions sur le lac, ou la rivière de *Tay*, dès la troisième campagne.

Ce fleuve *Taus* pouvait être, ou la *Tyn* qui se jette dans la mer dans le comté de hadington sur la côte méridionale de forth, ou mieux encore la *Tweed* qui traverse une grande partie des provinces méridionales de l'Ecosse, et qui tombe dans la mer à Berwick, où elle fait encore la limite de l'Angleterre et de l'Ecosse.

La difficulté qu'il y a de fixer avec certitude la position du *Taus*, tient peut-être à la science étimologique. La Bletterie rapporte d'après *Baxter*, que, *tav* ou *sav*, signifient de l'eau, dans la langue des anciens Brétons, c'est-à-dire le celtique. Aussi voit-on ce nom, modifié par ses terminaisons ou même par le changement très-fréquent du *t* en *d*, s'appliquer encore à un grand nombre de rivières, soit en Angleterre, soit en Ecosse.

Le *Teer*, le *Dovey* et la *Dee*, dans la principauté de Galles; la *Tees* dans l'évêché de Durham; la *Tyne* dans le *Northumberland*; *La Tweed*, le *Tay*, et la *Del*, en Ecosse, sont des exemples qui viennent à l'appui de cette hypothèse.

NOTE U.

Et uno remigrante, suspectis duobus eoque interfectis

« La fuite d'un de ceux-ci rendit suspect les deux autres, et leur couta la vie. » *La Bletterie*.

« Mais l'un de ces pilotes prend la fuite, les deux autres leur deviennent suspects, ils s'en défont. » *Dureau de la Malle*.

Si on ne trouvait pas *eoque* dans le second membre de phrase, on pourroit croire qu'en effet l'un des pilotes parvint à se sauver, mais cet *eoque* prouve qu'il ne put échapper au sort de ses compagnons. En m'écartant du sens de *La Bletterie* et de *Dureau de la Malle*, je me trouve d'accord avec celui de *Huet*, rapporté par *Brottier*.

NOTE V.

Nos terrarum ac libertatis extremos, recessus ipse ac sinus famæ in hunc diem defendit: nunc terminus Britannicæ petet, atque omne ignotum pro magnifico est. Sed....

Voilà l'ordre dans lequel est présenté ce passage dans les plus anciens manuscrits. Je n'ai pas hésité cependant à adopter la transposition de la Bletterie ; et je lis après *defendit : atquè omne ignotum pro magnifico est. Nunc terminus Britanniae petet. Sed.....*

NOTE X.

Neque enim arva nobis, aut metalla, aut portus sunt, quibus exercendis reservemur.

« Nous n'avons ni terres labourables, ni mines, ni ports, où l'on puisse nous employer. » *La Bletterie.*

« En effet nous n'avons point de terres, point de mines, point de ports, pour lesquels il faille nous réserver. » *Dureau de la Malle*

Malgré l'opinion de la Bletterie et de Brottier adoptée quoique d'une manière moins positive par Dureau de la Malle, j'ai jugé cette phrase susceptible d'une autre interprétation. Il serait absurde de faire dire à Galgacus qu'il n'y avait pas de ports dans la Calédonie, lorsque ses côtes morcelées par la mer fourmillaient de hâvres plus que suffisans pour la marine de cette époque, et capables certainement d'éprouver de grandes améliorations (*exercendis.*) Les mines de ces montagnes étaient déjà connues des Romains, et ils en avaient même une idée que l'expérience n'a pas justifiée, puisqu'au delà du détroit on n'a pas encore aperçu seulement une mine de cuivre, quoiqu'on en ait trouvé dans les montagnes (a) d'Ochills une petite quantité engagée avec de l'argent et du cobalt. Les Calédoniens, comme tous les peuples dans la première enfance des sociétés,

(a) Pinkerton. Scost. Géograp.

étaient certainement plutôt chasseurs qu'agriculteurs. Il n'est cependant pas admissible de croire qu'il n'y eût pas au moins une partie de leur territoire que la culture eut rendu propre à fournir aux besoins de la vie. L'indépendance naturelle des barbares leur fait envisager comme une condition malheureuse un travail obligé : c'est là le tableau que Galgacus vient de mettre sous leurs yeux, en leur parlant du défrichement des bois et du desséchement des marais ; il veut ôter tout espoir à ceux même que la lassitude de la guerre pourrait amener à désirer le repos de la servitude. Les arts de la civilisation, que Rome faisait pénétrer dans ses conquêtes, n'avaient, pour être mis en œuvre, d'autres bras que ceux des peuples conquis. Sûr déjà de l'aversion des Calédoniens pour ces travaux pénibles, Galgacus leur représente que la haine des Romains ne se bornera pas à ces tourmens, tout affreux qu'ils puissent être. « Ce ne sera point à cultiver (*pour eux*) nos terres, à creuser nos ports, ou à fouiller nos mines que nous serons réservés » c'est notre destruction qu'ils veulent. Cette pensée saisie dans ce sens me semble plus d'accord avec les phrases qui suivent et qui précèdent.

NOTE Y.

Nos integri et indomiti, libertatem non in presentia laturi? Primo statim congressu non ostendamus quos sibi Caledonia viros seposuerit!

Sans tourmenter le texte, ne pourrait-on pas, par un simple changement dans la ponctuation, trouver à ce passage une interprétation claire et facile? J'ai substitué un point d'interrogation à la virgule qui, dans toutes les leçons, suit le mot *laturi*. Par-là, cette phrase

se décompose en deux qui ont chacune un sens complet; tandis qu'auparavant la dernière période semblait seule être interrogative.

NOTE Z.

J'adopte sans hésiter la correction, que la Bletterie s'est contenté de proposer dans une note; et je ne doute pas que l'inexactitude de l'expression *octavus annus* ne soit due à la négligence d'un copiste qui aura écrit *octavus* pour *septimus*; elle ne peut pas se prendre pour un tour oratoire. — Lorsqu'Agricola dit à ses soldats qu'ils allaient terminer une guerre d'un demi-siècle. L'exactitude chronologique pouvait se prêter à cette expression, si elle ne s'accordait entièrement avec elle; car Aulus Plautius, premier personnage consulaire y avait été envoyé en

	796,
on était alors en	837
	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/>
Durée de la guerre	59

Je ne comprends pas comment Brottier ne compte que 42 ans pour ce même espace de temps. Mais ici les formes de l'éloquence, qui ne s'accommodent pas toujours, il est vrai, d'une justesse de calcul trop minutieuse, n'exigeaient pas qu'on employât le nombre 8 plutôt que le nombre 7, sur-tout lorsque le dernier exprimait avec précision la durée de cette guerre depuis qu'Agricola en avait été chargé.

NOTE A.

Interim equitum turmæ fugere, covinarii peditum prælio se miscuere et quamquam recentem terrorem intulerant,

densis tamen hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant : minimèque equestris ea pugnæ facies erat.

Cette leçon a reçu plus ou moins de corrections des mains des divers traducteurs et commentateurs. Juste-Lipse et Ernesti ont substitué à *fugere* les mots *effudere* ou *erupere*, , et à *hostium* le mot *cohortium*, ou *nostro-rum*, comme l'a prétendu Gronovius. Voilà aussi le système de corrections qui a été adopté en totalité ou en partie par la Bletterie et par Dureau de la Malle qui traduit ainsi.

« Pendant ce temps , la cavalerie Bretonne *chargea*.
« Leurs chariots s'engagèrent au milieu de notre infan-
« terie ; et quoique d'abord ils eussent jetté quelqu'effroi ,
« cependant l'épaisseur de *nos bataillons* , jointe aux iné-
« galité du terrain , les arrêta. »

Et par Gordon, dont voici le sens :

« (*a*) Pendant ce temps, leur cavalerie (des Bretons)
« prit la fuite et les chariots se trouvèrent au milieu des
« rangs de l'infanterie , alors ceux mêmes qui naguères
« paraissaient encore à redouter , furent pressés vivement
« par nos bataillons dans le terrain le plus désavantageux.
« Aussi ne vit-on pas l'ombre d'une affaire de cavalerie. »

Brottier, qui a adopté la correction de *hostium in co-
hortium*, et qui a rejeté celle de *fugere*, ne voit avec
Huet, dans cette phrase, qu'un exemple de la concision

(*a*) In the meantime their troops of cavalry took to flight ; the chariots of war mingled with the batallons of Foot. And though they had so lately struck terror , were now themselves beset et entangled with our Bands , as also with Unevenness and intricacy of the place : of a combat of cavalry this bore not the least appearance. Tacit. Translat. by Gordon.

de Tacite. J'avouerai que, si le passage n'a pas été tronqué, c'est une concision qui ressemble à la plus profonde obscurité. J'ai cependant tâché de le traduire sans aucune correction ; et, si je n'en ai pas trouvé le véritable sens, au moins lui en ai-je donné un vraisemblable et qui peut se concilier avec une construction grammaticale de la phrase latine. Je la suppose donc construite ainsi qu'il suit. C'est à peu-près ainsi que l'a entendu Gordon.

Interim turmæ (s. e. Britannorum) fugere , covinariï (Britannorum) peditum (Britannorum) prælio se miscuere , et quamquam (isti cavinariï) recentem terrorem intulerant , densit tamen hostium agminibus et inequalibus locis herebant.

FIN.

ERRATA.

N. B. Le départ précipité de l'Auteur a été cause des fautes ci-après :

- Pages 9, ligne 18, *Cevialis*, lisez : *Cerialis*.
18, ligne 7, *Osterius*, lisez : *Ostorius*.
31, ligne 30, du golfe, lisez : des golfes.
49, ligne 21, millions, lisez : milliers.
65, ligne 18, *Vanius*, lisez : *Varius*.
78, ligne 10, semble, lisez : sembla.
81, ligne 16, e, lisez : de.
 ligne 18, le, lisez : les.
 ligne 19, trouble, lisez : troubles.
84, ligne 10, certains, lisez : ces deux.
 ligne 11, ces deux, lisez : certains.
96, ligne 14, armement, lisez : avancement.
115, ligne 25, *Osorii*, lisez : *Ostorii*.
121, ligne 9, *Teer*, lisez : *Tiev*.
 ligne 11, *Del*, lisez : *Dee*.
 ligne dernière, *petet*, lisez : *patet*.
122, ligne 5, *petet*, lisez : *patet*.
126, ligne 5, une, lisez : un.
 ligne 13, *densit*, lisez : *densis*.
-

2588-334

